Zeitschrift: Heimatschutz = Patrimoine

Herausgeber: Schweizer Heimatschutz

Band: 119 (2024)

Heft: 2: Raumplanung ohne Grenzen = Aménagement sans frontieres

Anhang: Rapport annuel 2023

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 22.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

PATRIMOINE SUISSE RAPPORT ANNUEL 2023





SCHWEIZER HEIMATSCHUTZ PATRIMOINE SUISSE PATRIMONIO SVIZZERO PROTECZIUN DA LA PATRIA

SOMMAIRE

10
FORMATION
À LA CULTURE DU BÂTI

12
MAISON DU PATRIMOINE

19
ORGANISATION

CAMPAGNE CLIMAT ET CULTURE DU BÂTI

24

COMPTES ANNUELS

DE PATRIMOINE SUISSE



VACANCES AU CŒUR DU PATRIMOINE

COMMENTAIRES SUR LE RAPPORT ANNUEL 15 CULTURE DU BÂTI 1975-2000

28
MARCHÉ PATRIMOINE

5 POLITIQUE ET RÉSEAU

PUBLICATIONS ET RELATIONS PUBLIQUES

29 ÉCU D'OR



DISTINCTIONS

18 SYMPOSIUM 30 SECTIONS ET TRAVAIL BÉNÉVOLE

SOUS PRESSION



En 2023, Patrimoine suisse a affronté avant tout d'importants défis législatifs, à côté de ses missions culturelles. Pour nous, il s'agissait de limiter les dégâts collatéraux du «tournant énergétique». Nous poursuivons notre engagement en faveur d'un développement des énergies renouvelables, en gardant le sens des proportions: de maigres potentiels de production ne justifient pas que des sites et des paysages de grande valeur soient détruits ou submergés par les eaux.

La révision de la loi sur l'aménagement du territoire a constitué l'un des thèmes centraux. De nombreux parlementaires issus du barreau ont vu dans ce contre-projet à l'initiative Paysage une occasion de «corriger» en faveur de leur clientèle les nombreuses décisions rendues par le Tribunal fédéral. Le résultat est un mélange entre les objectifs de l'initiative Paysage et des réglementations qui diluent la séparation entre les zones à bâtir et non constructibles. Et pourtant, l'initiative Paysage a été finalement retirée, avant tout parce que la loi révisée devrait mettre un terme à de nombreuses évolutions funestes.

La loi sur les résidences secondaires, dont la révision menace les paysages alpins, est restée un peu en retrait mais elle nous occupera d'autant plus en 2024. Il n'est pas exclu que le peuple ait le dernier mot. Ces orientations législatives sont bien plus décisives que les arrêts des tribunaux, aussi réjouissants soient-ils.

Malheureusement, le Conseil des États n'est pas entré en matière sur un contre-projet à l'initiative Biodiversité. La votation interviendra cette année. Ce sera l'occasion pour nous d'expliquer aux citoyens nos revendications en matière de protection du patrimoine. Il importe notamment d'ancrer les inventaires dans la Constitution afin qu'ils ne puissent pas être abrogés si facilement.

La loi sur le CO₂ ne réserve pas non plus de bonnes nouvelles. La suppression de l'encouragement à la construction de bâtiments neufs (art. 9 al. 1^{bis}) a malheureusement échoué. Cette disposition prévoit que les cantons, en cas de remplacement d'un ancien bâtiment par une construction optimisée au niveau énergétique, peuvent accorder une extension des surfaces utiles. Cela peut aisément conduire à un arrêt de mort pour les anciens bâtiments alors même que leur démolition gaspille beaucoup plus d'énergie grise que celle qui ne pourra jamais être économisée grâce au bilan énergétique plus favorable des nouvelles constructions. Le monde politique n'a pas encore compris que détruire est le plus grave péché pour l'environnement.

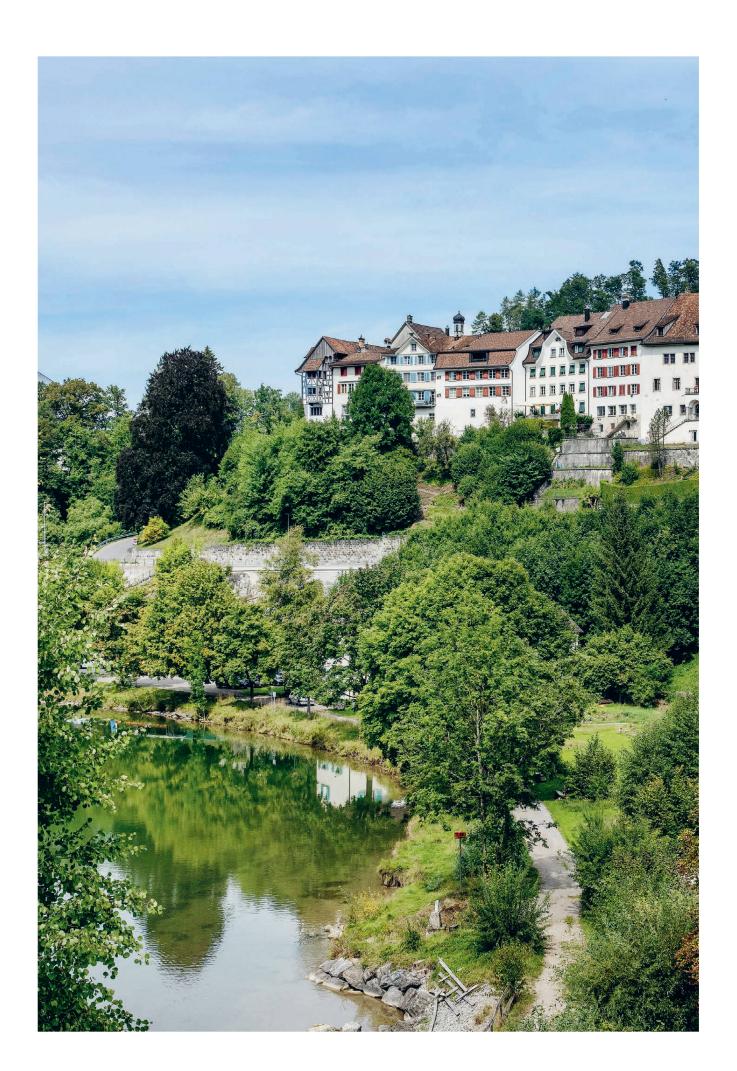
Vu l'intransigeance qui règne aujourd'hui parmi la majorité au Parlement, il ne nous reste plus qu'à compter une fois de plus sur une décision positive du peuple. Nous nous engagerons résolument dans ce sens.

Nous remercions tous nos membres pour leur soutien. Sans eux, nous n'aboutirons à rien!

Martin Killias, président de Patrimoine suisse

Page de couverture: CIP – Centre interrégional de perfectionnement, Tramelan (BE), de Heidi et Peter Wenger (1986–1991)

Photo: Noah Santer, Patrimoine suisse





L'attribution du Prix Wakker à Lichtensteig a ouvert l'année en fanfare et de fort réjouissante manière. En une décennie, la petite cité du Toggenbourg saint-gallois a ressuscité sa vieille ville désertée. Cette belle histoire a connu un vif écho dans toute la Suisse. Et les 25 ans du Prix Schulthess des jardins sont non moins impressionnants et motivants. Aujourd'hui reconnue, cette récompense a été décernée pour la première fois en 1998 afin de distinguer des réalisations remarquables

dans le domaine des jardins. À l'occasion de cet anniversaire, le groupe de travail Jardins historiques d'ICOMOS Suisse a été honoré pour l'immense engagement de ses bénévoles.

Le Prix Wakker et le Prix Schulthess des jardins sont désormais indissociables de l'activité quotidienne de Patrimoine suisse. La valorisation de bonnes solutions, porteuses d'avenir, qui sont développées et mises en œuvre avec beaucoup de respect et de soin dans le traitement du patrimoine bâti, apporte une contribution décisive à une construction de qualité en Suisse.

En revanche, les nouvelles sont moins réjouissantes sur la scène de la politique fédérale. Le contre-projet indirect à l'initiative Biodiversité a sombré, l'initiative Paysage a été retirée au profit d'un contre-projet peu convaincant et la politique énergétique, avec la course au solaire et l'acte modificateur unique, débouche sur un affaiblissement de la protection de la nature, du paysage et du patrimoine.

En dépit, ou justement à cause des vents politiques contraires, nous avons contre-attaqué par une communication intensive, sous la forme de communiqués de presse ou de résolutions, par exemple sur la protection des sites ou la construction ménageant les ressources. Des succès comme la préservation d'une maison en bois datant d'il y a 700 ans à Steinen (SZ) montrent que l'action menée en collaboration avec nos sections porte toujours ses fruits.

On ne protège que ce que l'on aime et on n'aime que ce que l'on connaît. La protection du patrimoine dépend de la sensibilisation et de la transmission. La Maison du patrimoine a fêté ses 10 ans. Plus de 7300 visiteurs sont venus découvrir l'exposition «Merveille ou horreur?». Nous avons aussi publié le guide «Les plus beaux bâtiments 1975–2000» et avons renouvelé la maquette de notre revue. Le symposium consacré à la culture du bâti à Aarau a réuni plus de 300 spécialistes. Le projet «Explorer mon quartier», qui encourage la formation des jeunes et des adolescents à la culture du bâti, prend son essor. Et cet automne, des élèves ont vendu des écus d'or dans toute la Suisse, perpétuant une tradition qui date désormais de 77 ans. Enfin, nous contribuons concrètement à la préservation de monuments avec notre fondation Vacances au cœur du patrimoine et notre plateforme immobilière Marché Patrimoine.

Avec persévérance, nous avons poursuivi notre route en dépit des vents contraires. Nous avons éveillé l'enthousiasme pour une culture du bâti de qualité et combattu, lorsque c'était né-

Le Prix Wakker 2023 a été attribué à la petite ville de Lichtensteig, dans le Toggenbourg saint-gallois.

Photo: Christian Beutler/Keystone/Patrimoine suisse

cessaire, pour la préservation de témoins uniques de notre identité nationale. Nous sommes résolus à continuer sur cette voie en 2024.

Je vous souhaite une agréable lecture et vous remercie de la confiance que vous placez dans notre travail.

Stefan Kunz, secrétaire général de Patrimoine suisse

La biodiversité dans l'espace urbain, ici à Meyrin (GE), était un des thèmes principaux de Patrimoine suisse en 2023.

Photo: Marco Zanoni / Lunax



UN CLIMAT DÉFAVORABLE

Le bilan des élections nationales de l'automne est clair. Les forces qui s'engagent en faveur de la culture du bâti, de la biodiversité ou de la protection du paysage sont à la peine. La majorité a basculé, de la préservation à la consommation accrue des ressources naturelles et culturelles. Face à ce climat politique défavorable, nous avons dû nous efforcer de limiter les dégâts.

Alliance Patrimoine

L'Alliance Patrimoine s'engage depuis plus de dix ans dans la Berne fédérale. C'est avant tout grâce à elle et à son action politique que les revendications de la protection du patrimoine et de l'héritage culturel sont entendues. L'an passé, elle a dû se borner à limiter les dégâts, compte tenu du climat politique défavorable et des nombreuses attaques contre la loi sur la protection de la nature et du paysage. L'Alliance Patrimoine s'est ainsi engagée contre la motion Stark visant l'ISOS ou l'innommable révision de la loi sur les résidences secondaires. Deux dossiers qui continueront à nous occuper en 2024. La seule lueur d'espoir est venue du Message culture: le Conseil fédéral propose d'inscrire l'encouragement de la culture du bâti dans la loi. Nous sommes impatients de voir qui, dans ce nouveau Parlement, va s'engager en faveur de nos revendications.

Initiative Biodiversité

L'état de la biodiversité est alarmant, les atteintes au patrimoine bâti sont graves, les qualités des paysages disparaissent à tout jamais. Patrimoine suisse, Pro Natura, BirdLife Suisse et la Fondation suisse pour la protection et l'aménagement du paysage ont lancé en mars 2019 l'initiative «Pour l'avenir de notre nature et de notre paysage (initiative Biodiversité)» afin de ralentir ces évolutions. Le 8 septembre 2020, le texte a pu être déposé auprès de la Chancellerie fédérale. Le 4 mars 2022, le Conseil fédéral a reconnu qu'il était nécessaire d'agir et a approuvé le message et le contre-projet indirect à l'intention du Parlement. Après un an et demi de débats et l'adoption d'une contre-proposition par le Conseil national, le Conseil des États a refusé tout net d'entrer en matière, même sur un compromis bien affaibli. L'initiative Biodiversité sera donc soumise seule au peuple le 22 septembre 2024. En tant qu'initiants, nous donnerons de la voix en faveur du patrimoine construit durant la campagne.

Initiative Paysage

Après trois ans d'âpres négociations politiques, la révision de la loi sur l'aménagement du territoire (LAT) a été adoptée à l'unanimité par les deux Chambres. La déception est grande, même si l'une des revendications centrales des initiants a été reprise avec la stabilisation du nombre des constructions hors de la zone à bâtir et le frein à l'imperméabilisation des sols. Les nouvelles exceptions à l'interdiction de construire hors zone et l'affaiblissement des principes de séparation remettent en question les acquis des années 1980 en termes d'aménagement. Les rapports de pouvoir au niveau politique et les faibles chances de succès

devant le peuple ont amené le comité d'initiative à retirer son texte la mort dans l'âme. La décision n'a pas été facile et les initiants entendent mener un lobbying actif durant la rédaction de l'ordonnance. La mise en œuvre de la nouvelle LAT va occuper Patrimoine suisse et ses sections pour un moment encore.

Prises de position et résolutions

Avec la nouvelle version de la position «Installations solaires: aménager avec soin l'environnement bâti» ainsi que les résolutions «Protection des sites construits: les démolitions aggravent la pénurie de logements» et «Construire en ménageant les ressources», nous avons réagi sur des thématiques sociales et politiques brûlantes et lancé une discussion urgemment nécessaire sur une politique énergétique et climatique respectueuse de la nature et du patrimoine.

La consultation relative au Message culture 2025-2028 était très importante pour nous. Ce dossier sera traité au Parlement en 2024 et nous le suivrons de près. Les aspects centraux sont la garantie des moyens financiers de la Confédération pour l'archéologie et la protection des monuments. En outre, le Conseil fédéral propose désormais d'ancrer la culture du bâti dans la loi. Une telle mesure fera date dans la politique culturelle de la Confédération.

En 2012, le peuple a accepté l'initiative sur les résidences secondaires. Et pourtant, la révision de la loi d'application va à nouveau favoriser la construction de ces logements de vacances. À notre avis, ce projet est contraire à la Constitution fédérale et nous avons exprimé cette critique dans notre prise de position. Les dés seront jetés en 2024.

Droit de recours

Le droit de recours des associations est un instrument efficace et indispensable afin de garantir l'application de nos lois protégeant les sites, les monuments ainsi que la nature et le paysage. Patrimoine suisse et ses sections font un usage modéré de leur droit de recours. En 2023, 14 procédures ont été menées à leur terme (9 en 2022): 3 recours ont été acceptés et 9 rejetés. En outre, 1 recours a été retiré à la suite d'un accord et 1 est devenu sans objet à la suite de l'abandon du projet. Les associations de protection de l'environnement, de la nature et du patrimoine sont tenues d'informer chaque année sur l'usage de leur droit de recours. Seuls les recours – et non les oppositions – sont annoncés à l'Office fédéral de l'environnement.

Pour les 25 ans du Prix Schulthess des jardins, Patrimoine suisse a distingué le groupe de travail Jardins historiques d'ICOMOS Suisse. Quant au Prix Wakker, il a été décerné à la petite ville de Lichtensteig (SG), dans le Toggenbourg.

Le Prix Wakker 2023 est attribué à la commune de Lichtensteig (SG)

Patrimoine suisse a décerné le Prix Wakker 2023 à la commune de Lichtensteig. Située dans le Toggenbourg, une région pauvre en infrastructures, cette petite ville est parvenue à lutter contre le déclin avec des approches innovantes. La société civile et les milieux politiques se sont engagés ensemble en faveur de solutions pragmatiques et créatives, afin de revitaliser la vieille ville et de lutter contre le dépeuplement.

Durant des siècles, Lichtensteig a été le centre urbain florissant du Toggenbourg rural. Mais cet âge d'or est depuis longtemps révolu. Dès les années 1970, des centaines d'emplois ont disparu et la population n'a cessé de diminuer jusqu'à il y a peu. Cette évolution a vidé les surfaces de plain-pied au centre et laissé des friches industrielles en périphérie.

Les milieux politiques et économiques ainsi que la population ne se sont pas longtemps accommodés de cette situation et ont développé des idées innovantes pour faire revivre les espaces vacants. Depuis, Lichtensteig s'est positionnée fièrement comme une «Mini.Stadt», qui offre des emplacements bon marché pour réaliser des projets et des idées. La ville soutient les initiatives visant à faire renaître les rez-dechaussée et les friches ainsi qu'à trouver des affectations adaptées pour les plus vastes surfaces.

Par sa politique active, la commune est en mesure d'accompagner les projets de construction et de les orienter dans une direction porteuse d'avenir. Lichtensteig est parvenue à conserver ses habitants et à en attirer de nouveaux, à favoriser la culture et ainsi à retrouver son identité de centre urbain dans une région rurale.

La remise du Prix Wakker s'est déroulée le 1^{er} juillet dans la Hauptgasse de Lichtensteig. Elle a été accompagnée par une fête de trois jours destinée à l'ensemble de la population. La distinction, dotée de 20 000 francs, a été remise par le président de Patrimoine suisse, Martin Killias, au maire de la ville, Matthias Müller. Dans son message, la conseillère d'État Laura Bucher a fait l'éloge de la cité.

Membres de la commission du Prix Wakker en 2023

- Dr Brigitte Moser, historienne de l'art, Zoug (présidente)
- Ludovica Molo, architecte ETH/FAS, Lugano
- Pierre Feddersen, architecte ETH/SIA, Zurich (retrait à fin 2023)
- Christian Bischoff, architecte ETH, Genève
- Stefan Koepfli, architecte paysagiste FSAP, Lucerne
- Christof Tscharland-Brunner, urbaniste, ingénieur diplômé SIA SWB MAS, Soleure



patrimoinesuisse.ch/prix-wakker

DISTINCTIONS

Le Prix Schulthess des jardins 2023 est attribué au groupe de travail Jardins historiques d'ICOMOS Suisse

Les jardins historiques sont des lieux multifonctionnels: ils sont bons pour le climat, offrent des espaces pour la biodiversité et garantissent la qualité de vie. Comme de nombreuses communes ne disposent pas d'inventaire contraignant des jardins, leurs atouts sont souvent négligés et sacrifiés sur l'autel de la densification.

Cette inquiétude face à la disparition des parcs anciens a abouti en 1992 à la création du groupe de travail Jardins historiques d'ICOMOS Suisse. Ce groupe de bénévoles avait pour ambition de rechercher des aménagements paysagers remarquables dans les villes et villages de l'ensemble du pays. Durant 20 ans, plus de 200 personnes ont recensé systématiquement quelque 30 000 objets sur des formulaires d'inventaire et dans des listes.

Ambiance festive lors de la remise du Prix Wakker à Lichtensteig le 1^{er} juillet 2023

Photo: Hanes Sturzenegger





Remise du Prix Schulthess des jardins 2023 au groupe de travail Jardins historiques d'ICOMOS Suisse

Photo: Regula Steinmann

Membres de la commission du Prix Schulthess des jardins en 2023

- Claudia Moll, Dr sc. ETH, architecte-paysagiste, Zurich (présidente)
- Sophie Agata Ambroise, architecte-paysagiste, Lugano
- Isabel Schmid, architecte, Berne
 Marco Rampini, architecte, Genève
- Maurus Schifferli, architectepaysagiste, Trub
- Martin von Schulthess, ingénieur agronome ETH, Berne (retrait à fin août 2023)
- Michael Steiner, directeur de l'aménagement des espaces verts, Stadtgrün Bern (depuis 2023, remplace Christoph Schärer qui s'est retiré à fin 2022)



patrimoinesuisse.ch/ prix-schulthess-des-jardins Avec l'achèvement des listes en 2014, l'Office fédéral de la culture et ICOMOS Suisse ont élaboré une directive sur la prise en compte des jardins historiques dans la planification. L'imposant travail des bénévoles a été publié dans une banque de données et mis gratuitement à disposition. Le groupe de travail Jardins historiques s'engage – toujours bénévolement – en faveur de la formation des professionnels. Il gère aussi un centre d'information et produit différentes publications.

Patrimoine suisse a saisi l'occasion du 25^e anniversaire du Prix Schulthess des jardins pour honorer la prestation remarquable fournie par les bénévoles du groupe de travail Jardins historiques d'ICOMOS Suisse. L'association lance aussi un appel à mieux intégrer l'héritage précieux de l'art du jardin dans toutes les planifications et à favoriser ainsi la qualité de vie.

Quelque 100 invités ont pris part au programme-cadre et à la cérémonie de remise le 19 août à Thoune. Pour l'anniversaire de la distinction, les membres de la commission du Prix Schulthess des jardins, anciens et actuels, ainsi que le groupe de travail Jardins historiques d'ICOMOS Suisse ont été invités à dîner. À cette occasion, Martin von Schulthess a pris congé de la commission au sein de laquelle il représentait la famille donatrice. Martin Killias l'a vivement remercié pour son engagement de 25 ans au service du prix.

LES YEUX

Un accès à bas seuil, la diversité des thèmes, des débats et un intérêt pour les problématiques actuelles: tels sont les principes sur lesquels repose le travail de formation et de médiation de Patrimoine suisse.

Dans les débats sur la culture du bâti, les points de vue les plus divergents s'affrontent fréquemment. L'avis des spécialistes, les intérêts des maîtres d'œuvre et les aspirations du public ne se recouvrent que rarement. Un développement durable nécessite donc un consensus et des processus participatifs. Selon la «Stratégie Culture du bâti» de la Confédération, les bases nécessaires à cet effet doivent être créées par la promotion d'une «conscience générale».

Patrimoine suisse consacre son travail de formation et de médiation à cet objectif. Avec ses offres diversifiées, cette activité met en relation le grand public et les spécialistes tout en proposant des points d'accroche avec les plans d'études suisses. À cet effet, l'étude de l'environnement construit doit être aussi large que possible et aborder des réalisations concrètes aussi bien que des problématiques générales comme l'histoire, l'aménagement du territoire et la qualité de la vie. Le regard vers le passé, la confrontation critique avec le présent et la réflexion sur le développement durable pour le futur constituent les bases d'une formation complète à la culture du bâti.

De nos jours, le travail de formation et de médiation doit être à bas seuil et fondé sur les échanges. Il prend en compte les expériences et les réflexions de tous les participants, invite à la discussion et autorise différentes positions. Il favorise la sensibilisation aux thèmes du patrimoine construit et contribue à la participation dans la société.



FORMATION À LA CULTURE DU BÂTI

La variété des thèmes, l'accessibilité et le traitement de problématiques actuelles comptent parmi les aspects essentiels du travail de formation et de médiation tel qu'il est pratiqué d'une part à la Maison du patrimoine avec ses expositions et ses événements et d'autre part dans les écoles de toute la Suisse avec l'offre «Explorer mon quartier». La collaboration et les échanges avec les sections, les hautes écoles pédagogiques, les hautes écoles spécialisées, les milieux politiques et les acteurs de la formation à la culture du bâti sont non seulement nécessaires mais précieux.

«Explorer mon quartier»

Après la phase de développement et la recherche d'un financement durant les deux années précédentes, l'année 2023 a été consacré à la mise en œuvre concrète. Les thèmes prioritaires de l'offre ont été définis et conçus pour les écoles. Les modules créés durant cette phase ont été testés dans des écoles fribourgeoise (2^e cycle, resp. HarmoS 5-8 H) et évalués avec les enseignants. Ces derniers ont jugé positivement la coordination avec le plan d'études ainsi que la focalisation sur les différences de perception et la sensibilisation. En regardant en détail, en identifiant, en nommant, en comparant et en classant, les élèves sont encouragés à se confronter à leur domicile, à leur village ou à leur quartier. Les écoliers, aussi bien que les enseignantes et les enseignants, se passionnent ainsi pour la culture du bâti.

Parmi les autres étapes figurent la préparation du matériel pédagogique – un cahier et un poster qui représentent la diversité des thèmes abordés lors de la découverte de la culture du bâti – ainsi qu'une présentation attrayante. S'y ajoute un site Web qui informe sur l'offre et sert de plateforme de réservation.

Avec ces avancées, une base solide a été créée en 2023 en vue du prochain stade, soit la mise à disposition, avec le financement correspondant, de l'offre «Explorer mon quartier» pour les premières classes dans les régions.

Cette année toujours, le conseil consultatif s'est réuni pour émettre de nombreuses suggestions qu'il convient maintenant d'étudier. Dans ce cadre, la manière de faire progresser et de favoriser la formation à la culture du bâti dans toute la Suisse a été évoquée.

Laboratorio Paesaggio

Patrimoine suisse soutient les activités du «Laboratorio Paesaggio» dans le cadre d'un mandat de prestations. Par cette offre, la Fondazione Valle Bavona assure la transmission d'un savoir précieux ainsi qu'une formation par l'expérience sur la culture rurale, l'économie et l'occupation de la vallée. En 2023, quelque 350 enfants ont pu en bénéficier. Certaines classes ont saisi l'occasion unique de participer à la plantation de trois arbres fruitiers à Faedo, Roseto et Sabbione. En outre, quelque 140 volontaires se sont engagés au cours de sept journées pour effectuer différents travaux. On soulignera que le travail de formation dans le val Bavona n'est pas seulement durable mais aussi intergénérationnel.

Projet Explorer mon quartier: les élèves comme le corps enseignant s'enthousiasment pour la culture du bâti.



patrimoinesuisse.ch/formation-a-la-culture-du-bati

Depuis 10 ans, la Maison du patrimoine dans la Villa Patumbah initie un large public aux valeurs et aux objectifs de Patrimoine suisse. Cette année anniversaire a été marquée par l'exposition «Merveille ou horreur?» et un nombre record de visiteurs qui s'est établi à plus 7300 personnes pour cette présentation et les évènements.

Événements autour de l'exposition

Ouverte à l'automne 2022, l'exposition actuelle a attiré de nombreux visiteurs durant l'exercice sous revue également. La question du traitement par notre société de la construction et de la culture du bâti préoccupe beaucoup de gens. Cet intérêt a trouvé également un reflet dans le programme-cadre de l'exposition - notamment lors du «Crashkurs Architekturkritik», des visites dans l'entrepôt d'éléments de construction du Service des monuments historiques du canton de Zurich et des promenades parmi les édifices en béton de la ville. Quant aux élèves, l'atelier «Waouh ou beurk?» les a confrontés à la question de notre perception et de notre jugement sur l'architecture.

Anniversaire avec Johann le serviteur

Début septembre, la Nuit des musées zurichois a donné à l'équipe du centre l'occasion de fêter dignement les 10 ans de la Maison du patrimoine, avec pour invités tous ceux qui soutiennent depuis longtemps son exploitation ou qui entretiennent des relations étroites avec la Villa Patumbah ou Patrimoine suisse. Le programme attrayant, la température estivale, la musique d'Alina Amuri, les interventions humoristiques de Johann «l'éternel serviteur» et, last but not least, la tourte Patumbah ont fait de cette soirée l'un des événements de l'année.



Gâteau d'anniversaire, Johann l'éternel serviteur et de nombreux invités: la Maison du patrimoine fête ses 10 ans.



L'exposition actuelle «Merveille ou horreur?» a attiré de nombreux visiteurs. Photo: Tres Camenzind

Faits & chiffres

Exposition «Merveille ou horreur? De notre relation à la culture du bâti», Cabinet d'exposition «De Patumbah à Sumatra»

- Nombre total de visiteurs 7300 (2022: 5800, 2021: 5000),
- dont enfants et adolescents: 1450 (2022: 1200, 2021: 1300)
- Nombre de visites/tours/ateliers e. a.: 196 (2022: 181, 2021: 147),
- dont 60 classes (2022: 51, 2021: 57)

Classes à la Villa Patumbah

L'intérêt des écoles pour les ateliers et les visites à la Maison du patrimoine ne se dément pas après ces 10 ans. Si les visites théâtrales et les workshops consacrés à la construction et à l'habitat sont particulièrement prisés des classes de primaire, les enseignants du secondaire réservent avant tout les ateliers consacrés à la villa et à son passé colonial.

Partenariats

Le fonctionnement de la Maison du patrimoine est financé par Patrimoine suisse. En outre, l'Office fédéral de la culture verse des contributions annuelles dans le cadre du Message culture, tout comme le canton et la ville de Zurich. Le club des «Amis de la Villa Patumbah» apporte également un soutien financier important. Pour les expositions temporaires ainsi que pour les activités éducatives liées à des projets, la Maison du patrimoine dépend de fonds provenant de tiers.



La politique suisse est toujours marquée par les débats sur le climat et l'énergie. Au sein du réseau de la Campagne climat et culture du bâti, Patrimoine suisse soutient une stratégie zéro émission nette respectant la culture du bâti ainsi que la protection de la nature et du patrimoine.

Avec les principales organisations du domaine de la culture du bâti, Patrimoine suisse a lancé en 2021 la Campagne climat et culture du bâti. Cette alliance est arrivée à point nommé car la pression politique et l'urgence des questions énergétiques et climatiques n'ont cessé de se préciser depuis. Mais deux aspects positifs doivent être soulignés: la conscience que le parc immobilier existant constitue une ressource précieuse pour l'avenir s'est continuellement renforcée et une série de mesures sont mises en œuvre au sein de diverses alliances. Les domaines de l'énergie grise et de l'économie circulaire ont été jugés prioritaires. La Campagne climat et culture du bâti s'est donné pour objectif d'encourager l'introduction de valeurs limites pour les émissions grises de gaz à effet de serre, telles qu'elles ont été également discutées dans le cadre de l'initiative parlementaire «Développer l'économie circulaire en Suisse». Cet instrument permettrait de freiner les démolitions inutiles de bâtiments et de favoriser un secteur de la construction ménageant les ressources. Même si cette proposition n'a pas réuni de majorité devant les Chambres, la Campagne climat et culture du bâti est parvenue, par son travail politique, à faire entendre sa voix sur certains points et à construire de précieuses alliances.

À côté de l'énergie grise, la Campagne climat et culture du bâti s'est penchée sur la nouvelle loi CO₂. En dépit des nombreuses critiques exprimées lors de la procédure de consultation, la proposition de la Confédération tendant à encourager la démolition des anciens bâtiments au profit des constructions énergétiquement optimisées (art. 9 al.1^{bis}) a été conservée dans le texte. Le travail effectué auprès du Parlement n'y a rien changé. Ainsi, la destruction des édifices existants va se poursuivre et s'accélérer bien que ceux-ci constituent de précieuses ressources afin de négocier le tournant climatique dans la construction.

Le site Web de la campagne Climat et culture du bâti présente notamment l'association fribourgeoise «La Ressourcerie».

Photo: Pierre Marmy



Lors du lancement de la Campagne climat et culture du bâti, un site Web a été mis en ligne, qui présente la position commune, rassemble et met à disposition des informations sur la thématique, invite à participer. À l'aide d'exemples de bonnes pratiques il montre aussi comment concilier culture du bâti et climat. Cette plateforme a été revue afin de faciliter la navigation et structurée de manière plus claire. Désormais, les utilisateurs sont régulièrement informés par une newsletter sur les projets et les sujets d'actualité. Des articles rédactionnels dans des publications spécialisées ainsi que des interventions à la radio ont élargi l'audience de cette plateforme.



campagne-climat.ch

TINC

Avec le lancement d'une plateforme en ligne et la publication du guide «Les plus beaux bâtiments 1975-2000», la campagne de sensibilisation de Patrimoine suisse en faveur des monuments récents a gagné en visibilité.

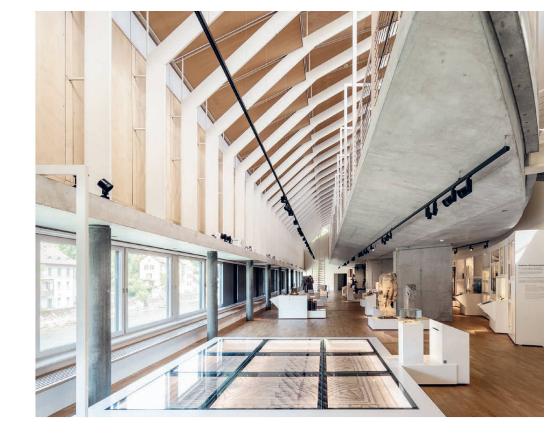
L'architecture suisse datant de la fin des années de boom économique jusqu'au tournant du siècle présente souvent des qualités extraordinaires. Jusqu'à présent, cette époque a été peu étudiée et seuls certains objets ont été inventoriés. Mais l'ensemble de ses réalisations se trouvent déjà en plein processus de transformation qui, trop souvent, débouche sur des démolitions. Une génération complète de bâtiments est ainsi menacée de disparition avant même que ses valeurs ne soient reconnues. La campagne «Culture du bâti 1975–2000» attire l'attention sur cette période et soutient le débat scientifique.

Après le lancement réussi du hashtag @archimillennials à l'automne 2022, le deuxième volet de la campagne a été mis en ligne en juillet 2023: la plateforme www.patrimoinesuisse.ch/1975-2000 réunit quelque 100 objets sélectionnés dans toute la Suisse qui donnent envie de découvrir la culture du bâti du dernier quart du XX^e siècle. Ces réalisations des domaines de l'architecture, du paysagisme et de l'ingénierie sont illustrées à l'aide de photos récentes et de textes courts. En outre, des contributions thématiques éclairent le contexte politique et social de l'époque. Élément phare de la campagne, le guide «Les plus beaux bâtiments 1975-2000», qui présente 50 objets plus en détail, a été publié à fin novembre. Son lancement a été accompagné par un point fort dans le numéro 4/2023 de la revue Heimatschutz/Patrimoine. Toutes ces étapes ont soulevé un intérêt réjouissant auprès des milieux spécialisés.

Hochparterre a également fait de la culture du bâti 1975-2000 un thème prioritaire sur les réseaux sociaux et dans sa revue imprimée. Par des contributions au symposium «Baukulturen der Boomjahre» de la HES Nordwestschweiz et à la journée «High-Tech Heritage: (Im)Permanence of Innovation» de l'ETH Zurich, Patrimoine suisse a présenté le sujet à des spécialistes issus de la pratique ou des milieux scientifiques et a pu développer encore ses réseaux. La revendication d'étendre jusqu'à l'an 2000 la notion de monument a été entendue par la presse spécialisée et certains conservateurs des monuments historiques.



patrimoinesuisse.ch/1975-2000



Un guide consacré aux bâtiments des années 1975 à 2000 est paru dans la série «Les plus beaux ...» Cette vaste offre a été complétée par la nouvelle présentation de la revue destinée aux membres, par les publications accompagnant le Prix Wakker et le Prix Schulthess des jardins ainsi que par de nombreuses contributions en ligne.

Revue

Depuis la fondation de Patrimoine suisse en 1905, la revue destinée aux membres est une composante solide de l'association. Après le dernier changement de présentation en 2012, il était temps de remettre l'ouvrage sur le métier. En novembre 2023, le numéro 4/2023 s'est paré de nouveaux atours, avec une mise en page rafraîchie, une production et un conditionnement plus respectueux de l'environnement et une structure repensée. Le format et le contenu sont restés les mêmes – on ne change pas une formule gagnante. Pas à pas, l'offre en ligne sera étoffée par des articles complémentaires.

Durant cette année, les quatre éditions de la revue Heimatschutz/Patrimoine ont proposé des articles de fond, des interviews, des découvertes et des récits consacrés à la protection du patrimoine. Avec des thèmes aussi variés que les locaux vides, la pression de la croissance, le Prix Schulthess des jardins ou les constructions des années 1975 à 2000.

Monde numérique

Plus de 20 sites Web des sections et des groupes régionaux ont adopté désormais la présentation de Patrimoine suisse. En 2023, les sections Soleure, Argovie et Winterthour, Vallées du sud et Valais romand ont franchi le pas.

Par des infolettres consacrées à des thèmes actuels et par les réseaux sociaux, les membres et d'autres personnes intéressées sont informés en permanence sur les événements relevant de la protection du patri-

PUBLICATIONS ET RELATIONS PUBLIQUES



Les plus beaux bâtiments 1975-2000: le Musée historique de Baden (AG) est l'œuvre de Wilfrid & Katharina Steib (1987–1992)

Photo: Noah Santer, Patrimoine suisse

moine. Patrimoine suisse est actif sur Facebook, X (ex-Twitter), Instagram et LinkedIn. Ces canaux permettent non seulement de dialoguer mais aussi de soutenir en ligne des pétitions et des campagnes. La boutique en ligne a été également rafraîchie: l'offre en publications sur patrimoine.ch/boutique est désormais mieux présentée.

Publications et distinctions

Comme chaque année, des publications ont complété le Prix Wakker et le Prix Schulthess des jardins, les deux distinctions décernées par Patrimoine suisse. Ces formats, qui ont fait leurs preuves, proposent des informations fouillées sur les lauréats au travers de quatre à cinq contributions écrites et des illustrations de qualité. Le guide consacré à la commune de Lichtensteig, lauréate du Prix Wakker, est paru en mai. Le dépliant qui l'accompagne invite à découvrir cette petite cité. Cette visite est également disponible sur la plateforme «Découvrir le patrimoine» (patrimoine-suisse.ch/tours). La publication sur le Prix Schulthess des jardins, décerné cette année au groupe de travail Jardins historiques d'ICOMOS Suisse, est sortie au moment de la proclamation du lauréat en juillet.

Plateforme numérique Culture du bâti 1975-2000

Après le lancement réussi du hashtag @archimillennials à l'automne 2022, le deuxième volet de la campagne a été mis en ligne en juillet 2023: la plateforme patrimoinesuisse.ch/1975-2000 réunit quelque 100 objets sélectionnés dans toute la Suisse qui donnent envie de découvrir la culture du bâti du dernier quart du XX^e siècle. Représentatif de la richesse de cette période, ce choix est illustré à l'aide de photos récentes et de textes courts. En outre, des contributions thématiques éclairent le contexte politique et social de l'époque. Les 100 réalisations marquent le lancement de la plateforme qui sera complétée l'an prochain par plusieurs visites numériques dans des villes de Suisse.

Publication «Les plus beaux bâtiments 1975-2000»

Troisième volet de la campagne de sensibilisation «Culture du bâti 1975-2000», le guide «Les plus beaux bâtiments 1975-2000» est paru à fin novembre. Patrimoine suisse y présente 50 témoins extraordinaires de cette période, recensés dans toutes les régions de Suisse: églises, ponts, parcs, musées et lotissements. Des icônes célébrées mais aussi des réalisations pratiquement inconnues jusque-là. Illustrées à l'aide de photographies de haute qualité, ces œuvres des domaines de l'architecture, du paysagisme et de l'ingénierie sont replacées dans le contexte de l'époque par des textes informatifs. Plus de 1700 exemplaires de cet ouvrage ont été vendus jusqu'à la fin de l'année.

Réimpression du quide «Les plus beaux hôtels de Suisse»

En novembre 2020, la cinquième édition du guide «Les plus beaux hôtels de Suisse» a été imprimée à 8000 exemplaires. En raison de son succès, un deuxième tirage de 6000 exemplaires a été rapidement lancé, qui est à nouveau épuisé. Par conséquent, un troisième tirage a dû être commandé.

Liste rouge

À fin 2022, la Liste rouge a été reprise dans la présentation et la structure du site Web de Patrimoine suisse. Le secrétariat général considère la Liste rouge non seulement comme une banque de données mais aussi comme un instrument permettant aux sections de mieux communiquer, avec le soutien de Patrimoine suisse, sur des objets menacés et intéressant le public. Par exemple, la section Pro Fribourg a eu recours à la Liste rouge pour appeler à la préservation de la fontaine Jo Siffert, créée par Jean Tinguely à Fribourg.

Comment réaliser une culture du bâti de qualité à l'échelle des communes? Telle était la question posée aux spécialistes qui ont répondu à l'appel de Patrimoine suisse, de l'Office fédéral de la culture, de l'association pour l'aménagement du territoire EspaceSuisse et de la Haute école spécialisée de Lucerne lors de la rencontre nationale «La culture du bâti aujourd'hui! Dialogues entre communes et villes» qui s'est tenue le 6 juin à Aarau.

Les communes et les villes exercent une forte influence sur la mise en œuvre de la culture du bâti. Pour elles, le défi consiste à prendre les bonnes décisions et à choisir les axes judicieux pour améliorer la qualité des espaces de vie. Comment construire, planifier et investir au niveau communal pour y parvenir? Et finalement, quel est l'apport de la culture du bâti au développement des communes et des villes? Telles étaient les questions qui ont été traitées sous l'angle pratique et à l'aide de nombreux exemples et interventions lors de cette rencontre qui a fait le plein avec 300 participants.

La première partie a été consacrée aux «facteurs clés d'une culture du bâti de qualité»: quelles sont les conditions du succès? Dans une étude consacrée aux communes lauréates du Prix Wakker depuis 1972, la Haute école lucernoise HSLU montre qu'il n'y a pas de recette déposée. Le recours aux expertises, le développement du parc existant, une bonne communication et une politique foncière active se sont avérés efficaces cependant. On peut y ajouter la collaboration entre l'administration, le monde politique, les spécialistes et la population.

Le dialogue et la participation ont été abordés durant la table ronde du matin avec des représentants d'EspaceSuisse ainsi que des communes lauréates du Prix Wakker, Langenthal, Sempach et Meyrin. Quatre intervenants ont présenté les exemples de Lichtensteig pour l'exploitation des surfaces vides, de Glaris Nord à la recherche d'une identité après la fusion de huit communes, de Coire où l'ISOS a servi de base pour un développement urbain de qualité et de La Sarraz qui propose une culture du bâti élevée grâce à son rôle pionnier.

La deuxième partie de la rencontre était placée sous le thème «La culture du bâti, un rôle transversal». Quatre workshops ont été consacrés aux échanges d'expériences sur les sites construits et les inventaires, sur la qualité de vie dans les centres des villes et des villages, sur le dialogue sur la culture du bâti ainsi que sur la politique immobilière et foncière. La discussion finale a fait la synthèse des enseignements de la journée: une culture du bâti de qualité nécessite des compétences, un dialogue – et la volonté de ne pas se contenter de la médiocrité.

Le Prix Wakker a été sans conteste l'un des grands moments de l'année écoulée. Le large écho rencontré dans les médias souligne l'importance de cette distinction pour la protection du patrimoine. Notre stratégie 2021–2025 repose à la fois sur des recettes éprouvées comme les prix et sur de nouvelles orientations avec des projets comme la Campagne climat et culture du bâti ou la Culture du bâti 1975–2000.

En 2021, la Conférence des présidentes et des présidents a adopté la stratégie 2021-2025 de Patrimoine suisse. Le bilan intermédiaire est réjouissant. Nous sommes parvenus à maintenir et à développer de manière ciblée des éléments éprouvés comme le Prix Wakker, la Maison du patrimoine ou la revue. En même temps, nous nous adressons à un public plus jeune, et partant à la relève, avec des projets clés comme la Campagne climat et culture du bâti ou la Culture du bâti 1975-2000.

Pour la première fois dans l'histoire de Patrimoine suisse, l'équipe du secrétariat général n'est plus basée uniquement à Zurich. Les collaboratrices de l'antenne romande, à Lausanne, contribuent à ses activités depuis 2022. Une nouvelle culture de travail commence à s'établir au sein de l'association et démontre son efficacité par une présence accrue dans les médias romands, par exemple.

Durant cette année, les collaboratrices et collaborateurs de Patrimoine suisse, de la fondation Vacances au cœur du patrimoine et de l'Écu d'or ont n'ont pas chômé. Très motivés, ils ont réalisé un excellent travail, à Zurich comme à Lausanne. Qu'ils en soient tous vivement remerciés! Au 1^{er} janvier 2024, 17 personnes disposaient d'un emploi fixe au secrétariat général à Zurich et à Lausanne (y compris la fondation Vacances au cœur du Patrimoine et l'Écu d'or) – presque toutes à temps partiel. S'y ajoutent trois collaboratrices spécialisées au bénéfice d'un contrat à durée déterminée, deux stagiaires, un civiliste, deux auxiliaires pour les week-ends et sept bénévoles.

Continuité au comité

La direction stratégique de Patrimoine suisse est assurée par le comité, composé de sept membres. En 2023, le comité a tenu six séances ordinaires et deux séances extraordinaires. En outre il s'est réuni pour une retraite de deux jours à Brigue. Tous ses membres sont bénévoles. À côté de leurs activités au sein du comité, ils s'engagent dans des commissions, des groupes de travail ou des projets en faveur des objectifs de Patrimoine suisse sur la scène nationale.

Léger recul de l'effectif des membres

L'évolution positive de ces dernières années ne s'est pas poursuivie. À fin 2023, Patrimoine suisse comptait 14912 membres (15151 en 2022). Outre les retraits dus à l'âge, ce léger recul s'explique par le toilettage de l'effectif effectué tous les deux ans: les membres qui ne paient plus les cotisations sont retirés des listes. Plus réjouissant, diverses mesures dont une infolettre spéciale ont permis de convaincre quelque 750 nouveaux membres. L'attention portée aux membres et le recrutement seront encore accrus en 2024 en collaboration avec les sections. L'objectif est de dépasser à nouveau la barre des 15000 d'ici la fin de l'année prochaine.





Renate Brönnimann (à gauche) et Brigitte Müller

Renate Brönnimann et Brigitte Müller ont postulé à Patrimoine suisse en raison de leur passion pour la culture du bâti. Elles nous parlent de leur travail au quotidien et de ce qu'elles apprécient tout particulièrement dans leurs activités.

Où travailliez-vous auparavant?

RB: Je travaillais au Zoo de Zurich, dans l'équipe Events. Par rapport au zoo, l'équipe est plus réduite chez Patrimoine suisse. Les procédures sont plus courtes et efficaces. L'atmosphère est familière. En outre, j'apprécie beaucoup la motivation intrinsèque de l'équipe.

BM: Je travaillais auparavant au Bündner Kunstmuseum, à Coire, où j'étais responsable des finances et des RH. C'est la fonction que j'assume également chez Patrimoine suisse.

Pourquoi êtes-vous passées chez Patrimoine suisse?

RB: Avant le Zoo de Zurich, j'ai travaillé quelques années au Musée suisse de l'habitat rural, à Ballenberg. C'est là que j'ai développé mon intérêt pour des thèmes comme la culture du bâti, l'environnement et la durabilité, pour lesquels je m'engage volontiers.

BM: La culture du bâti m'a toujours intéressée. J'ai été motivée par la possibilité d'apporter ici mes connaissances dans des projets qui ont du sens.

Comment se présente votre travail au quotidien?

RB: Je m'occupe de tâches administratives, de la gestion des membres, des questions associatives et de l'organisation d'événements.

BM: Je suis responsable de tout ce qui relève des finances et des RH, de la gestion du personnel à la numérisation de la comptabilité des créanciers en passant par le budget annuel.

Qu'est-ce qui vous plaît tout particulièrement?

RB: J'éprouve beaucoup de plaisir à collaborer avec des gens – souvent bénévoles – qui s'engagent avec passion pour le patrimoine construit de la Suisse ainsi que pour de précieux sites urbains et ruraux.

BM: J'apprécie beaucoup les échanges à l'interne et la confrontation avec des thèmes si différents. En outre, je suis toujours surprise par la passion avec laquelle tous les membres du secrétariat général s'engagent en faveur de projets si nombreux et différents.

Interview par Gérôme Grollimund

COMITÉ

Président

 Martin Killias, Lenzbourg (AG), professeur émérite en droit pénal et criminologie. Membre du comité depuis 2017. Président de la section zurichoise de Patrimoine suisse

Vice-président

- Beat Schwabe, Ittigen (BE),
 porte-parole, avocat. Membre
 du comité depuis 2014.
 Président de la fondation Vacances
 au cœur du Patrimoine
- Second siège de vice-président-e vacant

Autres membres du comité

- Benedetto Antonini, Muzzano (TI), architecte ETH et urbaniste. Membre du comité depuis 2014. Vice-président de la STAN, section tessinoise de Patrimoine suisse
- Claire Delaloye Morgado, Petit-Lancy (GE), historienne de l'art. Membre du comité depuis 2018. Secrétaire de Patrimoine suisse Genève
- Monika Imhof-Dorn, Sarnen (OW), architecte ETH. Associée du bureau d'architectes Imhof Architekten AG Sarnen. Membre du comité depuis 2019. Membre de la commission de l'Écu d'or depuis 2020
- Christof Tscharland-Brunner, Soleure (SO), urbaniste. Associé du bureau Panorama AG Bern. Membre du comité depuis 2019. Membre de la commission du Prix Wakker. Membre du comité de Patrimoine suisse Soleure
- Caroline Zumsteg, Zurich (ZH), historienne, diplômée en gestion d'entreprise. Spécialiste senior à l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers (FINMA). Membre du comité depuis 2022, dossier finances

ÉQUIPE DU SECRÉTARIAT GÉNÉRAL (ÉTAT AU 1^{er} JANVIER 2024)

Direction du secrétariat général Stefan Kunz, secrétaire général (100%)

Culture du bâti

Regula Steinmann, responsable Culture du bâti (80%) Stefania Boggian, cheffe de projet Culture du bâti (70% à durée déterminée) Jenny Keller, cheffe de projet Culture du bâti (90%, dès le 1^{er} février 2024) Myriam Perret, cheffe de projet Culture du bâti (55%) Alois Merkt, civiliste (100%, d'août 2023 à janvier 2024)

Formation à la culture du bâti et Maison du patrimoine

Rebekka Ray, responsable Formation à la culture du bâti/
Maison du patrimoine (70%)
Judith Schubiger, direction de la Maison du patrimoine (60%)
Raffaella Popp, médiation de la culture du bâti (40%)
Nadine Schouwey, formation à la culture du bâti (60% à durée déterminée)
Sina Gloor, stagiaire en médiation culturelle (80% à durée déterminée)
Manon Keller, caisse/accueil (40%)
Susanne Debrunner, accueil (à l'heure)
Verena Spillmann, accueil (à l'heure)

Communication et marketing

Peter Egli, responsable Communication et marketing (100%) Milena Geiser, marketing et fundraising (80%) Natalie Schärer, communication avec les sections (40%) Laura Elber, stagiaire marketing et fundraising (60% à durée déterminée)

Administration und Finanzen

Gérôme Grollimund, responsable Administration et finances (85%) Brigitte Müller, responsable finances (65%) Renate Brönnimann, administration et organisation des événements (50%) Lee Wolf, administration et commandes (40%) Entités dotées de la personnalité juridique propre, liées formellement et administrativement à Patrimoine suisse et ayant leur siège au secrétariat général:

Fondation Vacances au cœur du Patrimoine

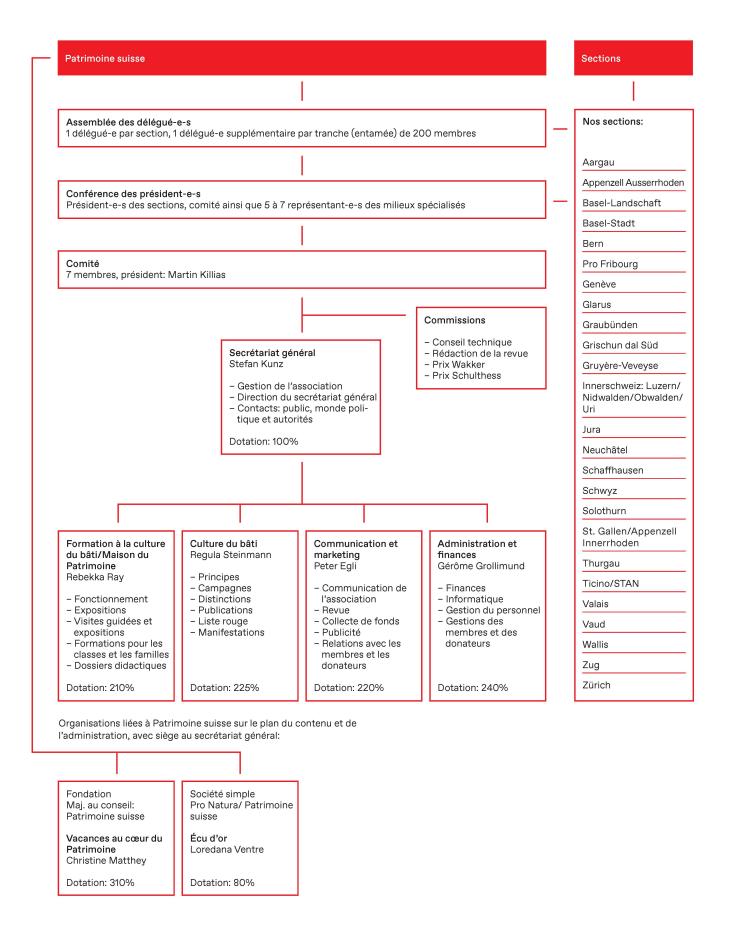
Christine Matthey, directrice (80%)
Regula Murbach, administration
et location (80%)
Claudia Thommen, architecture
et culture du bâti (60%)
Lee Wolf, administration
(40% à durée déterminée)
Nancy Wolf, communication
et marketing (90%)

Société simple Écu d'or Loredana Ventre, directrice Écu d'or (80%)

Départs 2023

Elena Duran, gestion des membres, commandes et visiteurs (80%) Margarita Müller, responsable Administration et finances (80%) Patrick Schoeck, responsable Culture du bâti (90%)

ORGANIGRAMME ÉTAT JANVIER 2024



S S S S M

Les présidentes et les présidents des sections se sont réunis à Berne au printemps et à Bienne en automne. Quant aux déléguées et aux délégués, ils ont siégé le 1^{er} juillet à Lichtensteig, dans le cadre de la fête de trois jours organisée pour le Prix Wakker. Leur engagement bénévole en faveur de l'association faîtière et d'une culture du bâti de qualité est impressionnant.

Une atmosphère de fête régnait le premier week-end de juillet dans la petite ville de Lichtensteig (SG) à l'occasion du Prix Wakker. Le 1^{er} juillet, l'assemblée des délégué-e-s de Patrimoine suisse s'est inscrite dans ces festivités. Accueillis par une température estivale, les quelque 100 participants ont apprécié l'organisation parfaite de l'assemblée dans la Kalberhalle ainsi que le repas et la visite de la ville qui ont suivi. La remise du prix s'est déroulée au cœur de la vieille ville dans un cadre solennel. Plusieurs centaines d'habitant-e-s et de nombreux invité-e-s venu-e-s de près et de loin ont assisté à cet événement solennel. La conseillère d'État Laura Bucher a félicité la commune lauréate au nom du gouvernement saint-gallois.

La conférence des présidentes et des présidents s'est réunie le 22 avril à l'Hôtel Kreuz à Berne. Dans une ambiance constructive, les points à l'ordre du jour – comptes, rapport annuel et mot d'ordre sur le contre-projet indirect à l'initiative pour les glaciers – ont été traités. La journée s'est terminée par un échange d'expériences sur le recrutement de nouveaux membres.

Le 18 novembre, les membres de la conférence se sont retrouvés au Palais des Congrès de Bienne. Ils se sont penchés sur le programme annuel, le budget ainsi que le Prix Wakker et le Prix Schulthess des jardins 2024. Après une table ronde avec des politiciennes et des politiciens fédéraux, les participants ont approuvé la version révisée de la position «Installations solaires: aménager avec soin l'environnement bâti».

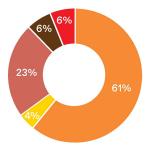


Le Prix Wakker, une occasion de liesse pour Lichtensteig et Patrimoine suisse.

Photo: Hanes Sturzenegge

COMPTES ANNUELS 2023

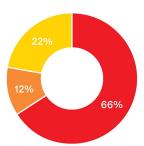
Revenu 2023



- Part à Patrimoine suisse des cotisations des membres: CHF 299 875.-
- Dons non affectés: CHF 2854 081 -
- Dons affectés: CHF 183 674.-
- Contributions publiques/contributions de tiers: CHF 1052 900.-
- Produits des ventes et services/

Autres produits: CHF 270 850.Total produits d'exploitation: CHF 4 661 380.-

Charges d'exploitation 2023



- Charges liées à des projets et à des prestations: CHF 2 241573.-
- Charges liées à la récolte de fonds, à la promotion et à l'encaissement central:CHF 422 572.-
- Charges administratives/Organes de l'association: CHF 740 862.-

Total charges d'exploitations: CHF 3 405 007.-

L'exercice 2023 a été favorable du point de vue financier. Les objectifs inscrits au budget ont pu être atteints. Fait réjouissant, le capital de l'organisation a été consolidé grâce à un legs important. Par l'élaboration d'une planification sur plusieurs années, le comité entend renforcer le pilotage de l'évolution des finances dès 2024.

Après que les objectifs financiers n'ont pas pu être atteints en 2022, en raison de pertes élevées sur les cours avant tout, l'année écoulée s'est déroulée de manière plus réjouissante. Des revenus et des charges légèrement plus bas que budgétés (-5%) ainsi que l'encaissement d'un legs très important se sont révélés déterminants pour ce bon résultat.

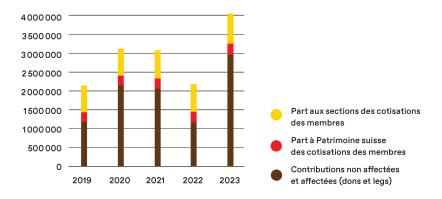
Concrètement, le produit d'exploitation 2023 a atteint quelque 4,7 millions de francs, soit 67% de plus que prévu. Quant aux charges d'exploitation, elles se sont élevées à 3,4 millions de francs, ou 5% en dessous de la valeur au budget. Le résultat d'exploitation est ainsi de 1,3 million de francs.

Le résultat financier présente un solde négatif de 53 000 francs, avec des produits de 101 000 francs et des charges de 154 000 francs. Cela contraste avec le budget qui tablait sur un montant positif de 160'000 francs.

Le résultat final, après versements et prélèvements aux fonds affectés et au capital lié de l'organisation, s'élève ainsi à 1,05 million de francs. Le capital de l'organisation de quelque 2,8 millions de francs (2022: 1,4 million) ainsi que celui des fonds affectés de 4,5 millions de francs (2022: 4,7 millions) permettent à Patrimoine suisse de maintenir les activités qui ont fait leurs preuves comme la remise de prix, l'exploitation de la Maison du patrimoine et le travail politique. Quant aux contributions de tiers, elles permettent de poursuivre jusqu'en 2025 des projets clés comme la «Campagne climat et culture du bâti», «Explorer mon quartier» ou «Culture du bâti 1975-2000».

Présentement, la situation financière est saine. L'effritement du capital de l'organisation a pu être enrayé grâce à un legs important. Avec le budget 2024, le comité a décidé d'élaborer en 2024 une planification financière 2025-2028.

Contributions et cotisations des membres



COMPTES ANNUELS PATRIMOINE SUISSE 2023

Bilan au 31 décembre	2023		2022	
ACTIFS	CHF		CHF	
Actifs circulants	1'528'666		1'176'887	
Liquidités Créances sur des tiers Créances sur des organisations apparentées	657'962 10'409	6,9% 0,1%	531'392 11'093	8,2% 0,2%
 Écu d'or¹ Vacances au cœur du patrimoine 	270'500 200'000	2,8% 2,1%	360'700 200'000	5,5% 3,1%
Crédit d'impôt anticipé Stocks publications Actifs de régularisation	26'159 1 363'635	0,3% 0,0% 3,8%	19'758 1 53'943	0,3% 0,0% 0,8%
Actifs immobilisés	5'384'940	3,0 70	2'526'670	0,070
	4'568'130	47%	1'614'711	24,8%
Titres et placements financiers ² Cautions de loyer	53'249	0,6%	53'179	0,8%
Créances sur des tiers à long terme ³	607'249	6,4%	673'938	10,3%
Participation au Fonds commun Écu d'or 50%	156'308	1,6%	156'297	2,4%
Immobilisations corporelles mobilières	2	0,0%	2	0,0%
Immobilisations corporelles immobilières	1	0,0%	1	0,0%
Informatique ⁴	1	0,0%	28'542	0,4%
Placements financiers des fonds affectés	2'640'438		2'811'595	
Fonds Rosbaud ⁵	722'034	7,6%	833'029	12,8%
Fonds Prix Schulthess des jardins ⁵	1'378'035	14,4%	1'397'547	21,5%
Fonds de rénovation ⁵	540'369	5,7%	581'019	8,9%
Total actifs	9'554'043	100%	6'515'151	100%
PASSIFS	CHF		CHF	
Capitaux de tiers	6'714'830		5'071'769	
Capitaux de tiers Capitaux de tiers à court terme	220'567		385'122	
Capitaux de tiers à court terme Dettes résultant d'achats et de services	220'567 110'709	1,2%	385'122 78'730	1,2%
Capitaux de tiers à court terme Dettes résultant d'achats et de services Autres dettes à court terme	220'567 110'709 1'102	0,0%	385'122 78'730 86'192	1,3%
Capitaux de tiers à court terme Dettes résultant d'achats et de services Autres dettes à court terme Passifs de régularisation	220'567 110'709		385'122 78'730	
Capitaux de tiers à court terme Dettes résultant d'achats et de services Autres dettes à court terme Passifs de régularisation Délimitation part des sections à vente	220'567 110'709 1'102 43'755	0,0% 0,5%	385'122 78'730 86'192 125'200	1,3% 1,9%
Capitaux de tiers à court terme Dettes résultant d'achats et de services Autres dettes à court terme Passifs de régularisation Délimitation part des sections à vente de l'Écu d'or	220'567 110'709 1'102 43'755 65'000	0,0%	385'122 78'730 86'192	1,3%
Capitaux de tiers à court terme Dettes résultant d'achats et de services Autres dettes à court terme Passifs de régularisation Délimitation part des sections à vente de l'Écu d'or Dettes à long terme	220'567 110'709 1'102 43'755 65'000	0,0% 0,5% 0,7%	385'122 78'730 86'192 125'200	1,3% 1,9%
Capitaux de tiers à court terme Dettes résultant d'achats et de services Autres dettes à court terme Passifs de régularisation Délimitation part des sections à vente de l'Écu d'or	220'567 110'709 1'102 43'755 65'000	0,0% 0,5% 0,7%	385'122 78'730 86'192 125'200	1,3% 1,9%
Capitaux de tiers à court terme Dettes résultant d'achats et de services Autres dettes à court terme Passifs de régularisation Délimitation part des sections à vente de l'Écu d'or Dettes à long terme	220'567 110'709 1'102 43'755 65'000	0,0% 0,5% 0,7%	385'122 78'730 86'192 125'200	1,3% 1,9%
Capitaux de tiers à court terme Dettes résultant d'achats et de services Autres dettes à court terme Passifs de régularisation Délimitation part des sections à vente de l'Écu d'or Dettes à long terme Provision pour héritage sous forme de rente ⁶	220'567 110'709 1'102 43'755 65'000 2'000'000	0,0% 0,5% 0,7%	385'122 78'730 86'192 125'200 95'000	1,3% 1,9%
Capitaux de tiers à court terme Dettes résultant d'achats et de services Autres dettes à court terme Passifs de régularisation Délimitation part des sections à vente de l'Écu d'or Dettes à long terme Provision pour héritage sous forme de rente ⁶ Capitaux des fonds affectés Fonds pour campagnes et projets ⁷ Fonds Prix Wakker	220'567 110'709 1'102 43'755 65'000 2'000'000 2'000'000 4'494'263 419'904 1'113'050	0,0% 0,5% 0,7% 20,9% 4,4% 11,7%	385'122 78'730 86'192 125'200 95'000 4'686'648 290'355 1'243'636	1,3% 1,9% 1,5% 4,5% 19,1%
Capitaux de tiers à court terme Dettes résultant d'achats et de services Autres dettes à court terme Passifs de régularisation Délimitation part des sections à vente de l'Écu d'or Dettes à long terme Provision pour héritage sous forme de rente ⁶ Capitaux des fonds affectés Fonds pour campagnes et projets ⁷ Fonds Prix Wakker Fonds Rosbaud	220'567 110'709 1'102 43'755 65'000 2'000'000 2'000'000 4'494'263 419'904 1'113'050 777'034	0,0% 0,5% 0,7% 20,9% 4,4% 11,7% 8,1%	385'122 78'730 86'192 125'200 95'000 4'686'648 290'355 1'243'636 833'029	1,3% 1,9% 1,5% 4,5% 19,1% 12,8%
Capitaux de tiers à court terme Dettes résultant d'achats et de services Autres dettes à court terme Passifs de régularisation Délimitation part des sections à vente de l'Écu d'or Dettes à long terme Provision pour héritage sous forme de rente ⁶ Capitaux des fonds affectés Fonds pour campagnes et projets ⁷ Fonds Prix Wakker Fonds Rosbaud Fonds Prix Schulthess des jardins	220'567 110'709 1'102 43'755 65'000 2'000'000 2'000'000 4'494'263 419'904 1'113'050 777'034 1'293'556	0,0% 0,5% 0,7% 20,9% 4,4% 11,7% 8,1% 13,5%	385'122 78'730 86'192 125'200 95'000 4'686'648 290'355 1'243'636 833'029 1'397'547	1,3% 1,9% 1,5% 1,5% 19,1% 12,8% 21,5%
Capitaux de tiers à court terme Dettes résultant d'achats et de services Autres dettes à court terme Passifs de régularisation Délimitation part des sections à vente de l'Écu d'or Dettes à long terme Provision pour héritage sous forme de rente ⁶ Capitaux des fonds affectés Fonds pour campagnes et projets ⁷ Fonds Prix Wakker Fonds Rosbaud Fonds Prix Schulthess des jardins Fonds de rénovation	220'567 110'709 1'102 43'755 65'000 2'000'000 2'000'000 4'494'263 419'904 1'113'050 777'034 1'293'556 525'657	0,0% 0,5% 0,7% 20,9% 4,4% 11,7% 8,1% 13,5% 9,4%	385'122 78'730 86'192 125'200 95'000 4'686'648 290'355 1'243'636 833'029 1'397'547 557'019	1,3% 1,9% 1,5% 1,5% 4,5% 19,1% 12,8% 21,5% 8,5%
Capitaux de tiers à court terme Dettes résultant d'achats et de services Autres dettes à court terme Passifs de régularisation Délimitation part des sections à vente de l'Écu d'or Dettes à long terme Provision pour héritage sous forme de rente ⁶ Capitaux des fonds affectés Fonds pour campagnes et projets ⁷ Fonds Prix Wakker Fonds Prix Wakker Fonds Prix Schulthess des jardins Fonds de rénovation Fonds succession Burkhardt-Hafter	220'567 110'709 1'102 43'755 65'000 2'000'000 2'000'000 4'494'263 41'9'904 1'113'050 777'034 1'293'556 525'657 42'799	0,0% 0,5% 0,7% 20,9% 4,4% 11,7% 8,1% 13,5% 9,4% 0,4%	385'122 78'730 86'192 125'200 95'000 4'686'648 290'355 1'243'636 833'029 1'397'547 557'019 42'799	1,3% 1,9% 1,5% 1,5% 4,5% 19,1% 12,8% 21,5% 8,5% 0,7%
Capitaux de tiers à court terme Dettes résultant d'achats et de services Autres dettes à court terme Passifs de régularisation Délimitation part des sections à vente de l'Écu d'or Dettes à long terme Provision pour héritage sous forme de rente ⁶ Capitaux des fonds affectés Fonds pour campagnes et projets ⁷ Fonds Prix Wakker Fonds Rosbaud Fonds Prix Schulthess des jardins Fonds de rénovation	220'567 110'709 1'102 43'755 65'000 2'000'000 2'000'000 4'494'263 419'904 1'113'050 777'034 1'293'556 525'657	0,0% 0,5% 0,7% 20,9% 4,4% 11,7% 8,1% 13,5% 9,4%	385'122 78'730 86'192 125'200 95'000 4'686'648 290'355 1'243'636 833'029 1'397'547 557'019	1,3% 1,9% 1,5% 1,5% 4,5% 19,1% 12,8% 21,5% 8,5%
Capitaux de tiers à court terme Dettes résultant d'achats et de services Autres dettes à court terme Passifs de régularisation Délimitation part des sections à vente de l'Écu d'or Dettes à long terme Provision pour héritage sous forme de rente ⁶ Capitaux des fonds affectés Fonds pour campagnes et projets ⁷ Fonds Prix Wakker Fonds Prix Wakker Fonds Prix Schulthess des jardins Fonds de rénovation Fonds succession Burkhardt-Hafter	220'567 110'709 1'102 43'755 65'000 2'000'000 2'000'000 4'494'263 41'9'904 1'113'050 777'034 1'293'556 525'657 42'799	0,0% 0,5% 0,7% 20,9% 4,4% 11,7% 8,1% 13,5% 9,4% 0,4%	385'122 78'730 86'192 125'200 95'000 4'686'648 290'355 1'243'636 833'029 1'397'547 557'019 42'799	1,3% 1,9% 1,5% 1,5% 4,5% 19,1% 12,8% 21,5% 8,5% 0,7%
Capitaux de tiers à court terme Dettes résultant d'achats et de services Autres dettes à court terme Passifs de régularisation Délimitation part des sections à vente de l'Écu d'or Dettes à long terme Provision pour héritage sous forme de rente ⁶ Capitaux des fonds affectés Fonds pour campagnes et projets ⁷ Fonds Prix Wakker Fonds Rosbaud Fonds Prix Schulthess des jardins Fonds de rénovation Fonds succession Burkhardt-Hafter Fonds succession fratrie Schinz	220'567 110'709 1'102 43'755 65'000 2'000'000 2'000'000 4'494'263 419'904 1'113'050 777'034 1'293'556 525'657 42'799 322'263	0,0% 0,5% 0,7% 20,9% 4,4% 11,7% 8,1% 13,5% 9,4% 0,4%	385'122 78'730 86'192 125'200 95'000 4'686'648 290'355 1'243'636 833'029 1'397'547 557'019 42'799 322'263	1,3% 1,9% 1,5% 1,5% 4,5% 19,1% 12,8% 21,5% 8,5% 0,7%
Capitaux de tiers à court terme Dettes résultant d'achats et de services Autres dettes à court terme Passifs de régularisation Délimitation part des sections à vente de l'Écu d'or Dettes à long terme Provision pour héritage sous forme de rente ⁶ Capitaux des fonds affectés Fonds pour campagnes et projets ⁷ Fonds Prix Wakker Fonds Rosbaud Fonds Prix Schulthess des jardins Fonds de rénovation Fonds succession Burkhardt-Hafter Fonds succession fratrie Schinz Capital de l'organisation Capital lié de l'organisation ⁸	220'567 110'709 1'102 43'755 65'000 2'000'000 2'000'000 4'494'263 419'904 1'113'050 777'034 1'293'556 525'657 42'799 322'263 2'839'214 1'194'308	0,0% 0,5% 0,7% 20,9% 4,4% 11,7% 8,1% 13,5% 9,4% 0,4% 3,4%	385'122 78'730 86'192 125'200 95'000 4'686'648 290'355 1'243'636 833'029 1'397'547 557'019 42'799 322'263 1'443'382 847'297	1,3% 1,9% 1,5% 1,5% 4,5% 19,1% 21,5% 8,5% 0,7% 4,9%
Capitaux de tiers à court terme Dettes résultant d'achats et de services Autres dettes à court terme Passifs de régularisation Délimitation part des sections à vente de l'Écu d'or Dettes à long terme Provision pour héritage sous forme de rente ⁶ Capitaux des fonds affectés Fonds pour campagnes et projets ⁷ Fonds Prix Wakker Fonds Prix Wakker Fonds Prix Schulthess des jardins Fonds de rénovation Fonds succession Burkhardt-Hafter Fonds succession fratrie Schinz Capital de l'organisation Capital lié de l'organisation Participation au Fonds commun Écu d'or 50%	220'567 110'709 1'102 43'755 65'000 2'000'000 2'000'000 4'494'263 419'904 1'113'050 777'034 1'293'556 525'657 42'799 322'263 2'839'214 1'194'308	0,0% 0,5% 0,7% 20,9% 4,4% 11,7% 8,1% 13,5% 9,4% 0,4% 3,4%	385'122 78'730 86'192 125'200 95'000 4'686'648 290'355 1'243'636 833'029 1'397'547 557'019 322'263 1'443'382 847'297 156'297	1,3% 1,9% 1,5% 1,5% 19,1% 12,8% 21,5% 8,5% 0,7% 4,9%
Capitaux de tiers à court terme Dettes résultant d'achats et de services Autres dettes à court terme Passifs de régularisation Délimitation part des sections à vente de l'Écu d'or Dettes à long terme Provision pour héritage sous forme de rente ⁶ Capitaux des fonds affectés Fonds pour campagnes et projets ⁷ Fonds Prix Wakker Fonds Rosbaud Fonds de rénovation Fonds succession Burkhardt-Hafter Fonds succession fratrie Schinz Capital de l'organisation Capital lié de l'organisation Participation au Fonds commun Écu d'or 50% Fonds pour mesures de marketing	220'567 110'709 1'102 43'755 65'000 2'000'000 2'000'000 4'494'263 419'904 1'113'050 777'034 1'293'556 525'657 42'799 322'263 2'839'214 1'194'308 156'308 266'000	0,0% 0,5% 0,7% 20,9% 4,4% 11,7% 8,1% 13,5% 0,4% 3,4% 1,6% 2,8%	385'122 78'730 86'192 125'200 95'000 4'686'648 290'355 1'243'636 833'029 1'397'547 557'019 322'263 1'443'382 847'297 156'297 236'000	1,3% 1,9% 1,5% 1,5% 4,5% 19,1% 12,8% 21,5% 8,5% 0,7% 4,9%
Capitaux de tiers à court terme Dettes résultant d'achats et de services Autres dettes à court terme Passifs de régularisation Délimitation part des sections à vente de l'Écu d'or Dettes à long terme Provision pour héritage sous forme de rente ⁶ Capitaux des fonds affectés Fonds pour campagnes et projets ⁷ Fonds Prix Wakker Fonds Prix Wakker Fonds Prix Schulthess des jardins Fonds de rénovation Fonds succession Burkhardt-Hafter Fonds succession fratrie Schinz Capital de l'organisation Capital lié de l'organisation Participation au Fonds commun Écu d'or 50% Fonds pour mesures de marketing Fonds Maison du patrimoine	220'567 110'709 1'102 43'755 65'000 2'000'000 2'000'000 4'494'263 419'904 1'113'050 525'657 42'799 322'263 2'839'214 1'194'308 156'308 266'000 201'000	0,0% 0,5% 0,7% 20,9% 4,4% 8,1% 8,1% 9,4% 0,4% 3,4%	385'122 78'730 86'192 125'200 95'000 4'686'648 290'355 1'243'636 833'029 1'397'547 557'019 42'799 322'263 1'443'382 847'297 156'297 236'000 111'000	1,3% 1,9% 1,5% 1,5% 4,5% 19,1% 21,5% 8,5% 0,7% 4,9%
Capitaux de tiers à court terme Dettes résultant d'achats et de services Autres dettes à court terme Passifs de régularisation Délimitation part des sections à vente de l'Écu d'or Dettes à long terme Provision pour héritage sous forme de rente ⁶ Capitaux des fonds affectés Fonds pour campagnes et projets ⁷ Fonds Prix Wakker Fonds Rosbaud Fonds de rénovation Fonds succession Burkhardt-Hafter Fonds succession fratrie Schinz Capital de l'organisation Capital lié de l'organisation Participation au Fonds commun Écu d'or 50% Fonds pour mesures de marketing	220'567 110'709 1'102 43'755 65'000 2'000'000 2'000'000 4'494'263 419'904 1'113'050 777'034 1'293'556 525'657 42'799 322'263 2'839'214 1'194'308 156'308 266'000	0,0% 0,5% 0,7% 20,9% 4,4% 11,7% 8,1% 13,5% 0,4% 3,4% 1,6% 2,8%	385'122 78'730 86'192 125'200 95'000 4'686'648 290'355 1'243'636 833'029 1'397'547 557'019 322'263 1'443'382 847'297 156'297 236'000	1,3% 1,9% 1,5% 1,5% 4,5% 19,1% 12,8% 21,5% 8,5% 0,7% 4,9%
Capitaux de tiers à court terme Dettes résultant d'achats et de services Autres dettes à court terme Passifs de régularisation Délimitation part des sections à vente de l'Écu d'or Dettes à long terme Provision pour héritage sous forme de rente ⁶ Capitaux des fonds affectés Fonds pour campagnes et projets ⁷ Fonds Prix Wakker Fonds Prix Wakker Fonds Prix Schulthess des jardins Fonds de rénovation Fonds succession Burkhardt-Hafter Fonds succession Burkhardt-Hafter Fonds succession fratrie Schinz Capital de l'organisation Capital lié de l'organisation Participation au Fonds commun Écu d'or 50% Fonds pour mesures de marketing Fonds Maison du patrimoine Fonds pour campagnes et projets Fluctuations des valeurs sur titres	220'567 110'709 1'102 43'755 65'000 2'000'000 2'000'000 4'494'263 419'904 1'113'050 525'657 42'799 322'263 2'839'214 1'194'308 156'308 256'000 201'000 408'000 163'000	0,0% 0,5% 0,7% 20,9% 4,4% 8,1% 13,5% 9,4% 0,4% 3,4% 1,6% 2,8% 2,1% 4,3% 1,7%	385'122 78'730 86'192 125'200 95'000 4'686'648 290'355 1'243'636 833'029 1'397'547 557'019 42'799 322'263 1'443'382 847'297 156'297 236'000 111'000 331'000 13'000	1,3% 1,9% 1,5% 1,5% 4,5% 19,1% 12,8% 21,5% 8,5% 0,7% 4,9%
Capitaux de tiers à court terme Dettes résultant d'achats et de services Autres dettes à court terme Passifs de régularisation Délimitation part des sections à vente de l'Écu d'or Dettes à long terme Provision pour héritage sous forme de rente ⁶ Capitaux des fonds affectés Fonds pour campagnes et projets ⁷ Fonds Prix Wakker Fonds Prix Wakker Fonds Prix Schulthess des jardins Fonds de rénovation Fonds succession Burkhardt-Hafter Fonds succession fratrie Schinz Capital de l'organisation Capital lié de l'organisation Participation au Fonds commun Écu d'or 50% Fonds pour mesures de marketing Fonds Maison du patrimoine Fonds Maison du patrimoine Fonds pour campagnes et projets	220'567 110'709 1'102 43'755 65'000 2'000'000 2'000'000 4'494'263 41'9'904 1'113'050 777'034 1'293'556 525'657 42'799 322'263 2'839'214 1'194'308 156'308 266'000 201'000 408'000	0,0% 0,5% 0,7% 20,9% 4,4% 11,7% 8,1% 9,4% 0,4% 3,4% 1,6% 2,8% 2,1% 4,3%	385'122 78'730 86'192 125'200 95'000 4'686'648 290'355 1'243'636 833'029 1'397'547 557'019 42'799 322'263 1'443'382 847'297 156'297 236'000 111'000 331'000	1,3% 1,9% 1,5% 1,5% 19,1% 12,8% 21,5% 8,5% 0,7% 4,9% 2,4% 3,6% 1,7% 5,1%

La présentation des comptes consolidés (Patrimoine suisse et Vacances au cœur du Patrimoine) est conforme aux directives Swiss GAAP RPC et satisfait aux dispositions du Code suisse des obligations ainsi qu'à celles des statuts de l'association. Les comptes annuels consolidés de Patrimoine suisse ainsi que le rapport de l'organe de révision Argo Consilium AG peuvent être téléchargés sur le site www.patrimoinesuisse ch sur le site www.patrimoinesuisse.ch.

Approuvé le 20 avril 2024 par la conférence des président-e-s à l'adresse de l'assemblée des délégué-e-s.

Le président: Martin Killias Le secrétaire général: Stefan Kunz



Compte d'exploitation 1.1.–31.12.	2023	2022		
	CHF		CHF	
Produits d'exploitation	4'661'380	100%	2'654'507	100%
Contributions reçues	3'337'630		1'489'300	
Part cotisations des membres Patrimoine				
suisse	299'875	6%	297'459	11%
Contributions non affectées: • Dons non affectés	86'169	2%	110'469	4%
Legs non affectés	2'015'000	43%	14'417	1%
 Dons non affectés résultant de mailings 	622'911	13%	676'358	25%
Produit de l'Écu d'or non affecté Contributions affectées	130'000	3%	190'000	7%
Dons affectés	22'486	0%	11'182	0%
Legs affectés	20'687	0%	19'415	1%
Produit de l'Écu d'or affecté au projet	4401500	00/	4701000	00/
principal ⁹	140'500	3%	170'000	6%
Contributions publiques	991'400	21%	839'600	32%
Contributions de tiers ¹⁰	61'500	1%	146'000	6%
Produits des ventes et services	237'279		145'365	
Publications	93'221	2%	83'471	3%
Manifestations et séances	84'255	2%	7'106	0%
Maison du patrimoine	59'803	1%	54'788	2%
Autres produits	33'571	1%	34'242	1%
Charges d'exploitation ^{11–13}	-3'405'007	100%	-3'446'523	100%
CHARGES LIÉES À DES PROJETS				
ET À DES PRESTATIONS	-2'241'573	66%	-2'341'593	68%
Projets/campagnes	-825'231		-1'006'750	
Information et relations publiques Événements	-490'923 -387'611		-476'043 -306'178	
Maison du patrimoine	-537'808		-552'622	
CHARGES LIÉES À LA RÉCOLTE DE				
FONDS, À LA PROMOTION ET À L'ENCAISSEMENT CENTRAL	-422'572	12%	-419'045	12%
CHARGES ADMINISTRATIVES ¹⁴	-740'862	22%	-685'885	20%
Résultat d'exploitation avant résultat financier et variations des fonds	1'256'373		-792'016	
Résultat financier ¹⁵	-52'926		-356'415	
Charges financières	-153'867		-476'373	
Produits financiers	100'942		119'958	
Résultat avant variations des fonds et du capital	1'203'447		-1'148'431	
Versements aux fonds affectés ¹⁶	-665'818		-643'708	
Prélèvements aux fonds affectés ¹⁷	858'203		1'134'197	
Résultat avant variations du capital de l'organisation	1'396'832		-657'942	
Versements au capital lié de l'organisation	-650'011		-1'814	-
Prélèvements au capital lié de l'organisation ¹⁸	303,000		517'000	
Résultat après variations du capital lié de l'organisation	1'048'821		-142'756	
Prélèvement (+)/dotation (-) capital libre de l'organisation	-1'048'821		142'756	
Résultat de l'exercice après variations du capital de l'organisation	0		0	
				_

Remarques sur le bilan et le compte d'exploitation

- ques sur le bilan et le compte d'exploitation
 Les papiers-valeurs et les placements sont gérés conformément aux
 directives de placement de Patrimoine suisse.
 Placement à long terme auprès de l'Allgemeinen Baugenossenschaft Luzern (abl).
 Activation des coûts de la nouvelle banque de données des membres.
 Il s'agit là de factures de fournisseurs/créanciers pas encore acquittées.
 Dépenses pas encore comptabilisées.
 Dons affectés et contributions à des projets.
 L'affectation du capital de l'organisation (lié) est gouvernée par les
 objectifs stratégiques de l'association.
 Leas Prix Wakker.
- 234567

- Legs Prix Wakker. La contribution liée provenant du projet principal de l'Écu d'or est attribuée tous les deux ans à Patrimoine suisse.
- 10
- Contributions liées à des projets. Les charges d'exploitation incluent les coûts de personnel, de matériel et d'infrastructures.
- Le montant comprend aussi des dépenses pour les activités du comité, la conférence, l'assemblée des délégué-e-s et le développement de
- 15 Le résultat englobe les dividendes ainsi que les gains et les pertes sur
- cours non réalisés. La dotation comprend les legs liés et les produits financiers.
- 16 17 18
- Attribution pour projets et charges financières. Attribution pour projets, Maison du patrimoine et collecte de fonds.

CINQ NOU-VEAUX ÓBJETS SAUVEGARDÉS

Faits & chiffres 2023

Nombre d'objets au catalogue: 54 (dont 11 appartenant à la fondation et 2 confiés pour la communication)

Nombre de nuitées en 2023: 37131 (sans les objets confiés pour la communication)

Bâtiments en chantier: C'a di Bifúi, Moghegno (TI)

Nouveautés en 2023:

- Tgesa Caminada, Savognin (GR)
- Kaplanei, Ernen (VS)
- Les Platanes, Veytaux (VD)
- Casino Unterstalden, Vispeterminen (VS)
- Haus Im Boden, Monbiel (GR)

Autres projets 2023: «Marché Patrimoine – la plateforme des monuments historiques»

Conseil de fondation:

- Beat Schwabe, président
- Catherine Gschwind, vice-présidente
- Corinna Adler
- Werner Bernet
- Rafael Matos-Wasem
- Julie Schär



vacancesaucoeurdupatrimoine.ch

En 2023, la fondation Vacances au cœur du Patrimoine poursuit sa mission de sauvegarde du patrimoine bâti en accueillant dans son offre cinq biens historiques supplémentaires. Parmi ces derniers, un ancien presbytère entièrement rénové par les soins de la fondation ainsi qu'un premier objet dans le canton de Vaud.

Des bords de lac jusqu'aux vallées alpines, la fondation met en valeur le patrimoine bâti en permettant à ce dernier de se réinventer en logement de vacances. Riches de leur nouvelle fonction, les édifices historiques s'assurent ainsi un avenir et rendent accessible le patrimoine architectural helvétique. En 2023, ce sont tant une ferme moyenâgeuse à Savognin qu'un appartement bourgeois au bord du lac Léman inspiré de la Belle Époque ou une ferme historique dans le hub touristique de Klosters ainsi qu'une ferme valaisanne du XVI^e siècle qui ont trouvé une nouvelle vie auprès de la fondation. Cette dernière a également ouvert les portes d'un ancien presbytère restauré par ses soins à Ernen (VS). Le public peut désormais se délasser dans la chapelle privée et le salon au vert poétique de cet édifice du XVIII^e siècle.

L'année 2023, la première hors pandémie, a renoué avec une certaine normalité concernant l'activité touristique de la fondation. On note une légère baisse des arrivées (-5%) pour un nombre de nuitées presque équivalent à 2022 (-2%). Bien que rompant avec les taux hors catégorie des trois dernières années (plus de 70%), les 54 maisons et appartements de la fondation Vacances au cœur du Patrimoine ont pu profiter d'un taux d'occupation moyen de 65%, largement supérieur aux chiffres d'avant pandémie.

Le rapport d'activités détaillé de la fondation Vacances au cœur du Patrimoine peut être consulté sous vacancesaucoeurdupatrimoine.ch/fr/fondation/



La Tgesa Caminada, à Savognin, figure désormais au catalogue de la fondation Vacances au cœur du patrimoine.

Photo: Gataric Fotografie

FONDATION VACANCES AU CŒUR DU PATRIMOINE: COMPTES ANNUELS 2023

BILAN

COMPTE DE RÉSULTAT

Actifs en CHF	31.12.2023	31.12.2022
Liquidités	395'753	455'897
Créances résultant de ventes et services	1'931	302'809
Créances envers Patrimoine suisse	0	0
Autres créances à court terme	911	3'109
Actifs de régularisation:		
montants non encore encaissés		
 de Patrimoine suisse 	17'239	90'037
– des tiers	142'687	58'667
Total Actifs circulants	558'521	910'519
Immobilisations corporelles:		
- Immeubles	5'448'949	5'058'480
Total Immobilisations	5'448'949	5'058'480
Total Actifs	6'007'470	5'968'999
Passifs en CHF	31.12.2023	31.12.2022
Dettes résultant d'achats et de services:		
 envers Patrimoine suisse 	0	0
– envers des tiers	275'746	347'806
Passifs de régularisation:		
– charges non payées	9'300	3'397
– produits encaissés d'avance		
– de Patrimoine suisse	0	0
– des tiers	33'350	4'916
Total Capitaux de tiers à court terme	318'396	356'120
Engagements à long terme:		
– prêts privés	527'500	727'500
– prêts hypothécaires	1'130'000	1'030'000
Fonds affectés		
- Fonds de rénovation général	93'894	93'894
- Fonds de rénovation Casa Portico	0	0
– Fonds de rénovation Kaplanei Ernen	25'427	303'147
- Fonds de rénovation Bubretsch	73'842	4'997
– Fonds de rénovation Huberhaus	13'476	13'476
Total Capitaux de tiers à long terme	1'864'139	2'173'013
Projets	18'000	0
Fonds d'entretien maisons VcP	46'486	0
Réserve valorisation des immeubles	3'628'522	3'138'053
Total Capitaux liés de l'organisation	3,693,008	3'138'053
Capital de la fondation	100'000	100,000
Réserves libres	31'927	201'813
Total Capital libre de l'organisation	131'927	301'813
Total Passifs	6'007'470	5'968'999

en CHF	2023	2022
Contributions et legs libres	11'333	505'683
Structure d'appui	51'850	0
Dons affectés:		
– de Patrimoine suisse	0	80,000
- de tiers	319'446	559'659
Contributions publiques affectées	178'187	0
Contribution publique à l'org.	101'500	0
Contribution Patrimoine suisse à l'org.	50'000	50'000
Produits des loyers des objets en propriété	469'323	428'749
Commissions pour objets tiers	353'817	370'872
Autres revenus	36'495	13'164
Produits des visites d'évaluation		
et des suivis de travaux	26'341	6'130
Produits nets	1'598'292	2'014'256
Organes	-15'631	-17'715
Charges de personnel	-496'237	-468'852
Charges pour les maisons de vacances	-387'335	-392'620
Charges d'acquisition/évaluation	-11'602	-14'023
Charges biens immobiliers/rénovations	-706'243	-382'477
Marketing et collecte de fonds	-64'547	-80'390
Autres charges d'exploitation	-66'344	-66'368
Charges d'exploitation		-1'422'446
<u> </u>	-149'648	591'810
Résultat d'exploitation avant amortissements		
Amortissements des immobilisations	-77'428	-69'430
Résultat des réévaluations	367'897	317'215
Résultat de l'exercice avant résultats financiers et variation des fonds	140'821	839'595
Charges financières	-28'774	-11'955
Produits financiers	0	0
Déduction impôt anticipé	-19'996	-42'810
Gains extraordinaires (hors période)	84'144	4'234
Résultat de l'exercice avant variations des fonds	470405	7001004
et du capital	176'195	789'064
Dotation au Fonds de rénovation général	0	-1'034
Dotation au Fonds de rénovation Maison Heidi	0	-226'462
Dotation au Fonds de rénovation Kaplanei Ernen	-428'787	-408'200
Dotation au Fonds de rénovation Bubretsch	-68'846	-4'997
Prélèvement sur le Fonds de rénovation Maison Heidi	0	226'462
Prélèvement sur le Fonds de rénovation Kaplanei		
Ernen	706'507	152'620
Variations des fonds affectés	208'874	-261'611
Résultat de l'exercice avant variations du capital lié		
de l'organisation	385'069	527'453
Dotation au fonds Projets	-18'000	0
Dotation aux fonds d'entretien maisons VcP	-86'926	-17'382
Dotation à la réserve valorisation des immeubles	-367'897	-317'215
Prélèvement sur les fonds d'entretien maisons VcP	40'440	17'382
Prélèvement sur la réserve valorisation des immeuble	77'428	69'430
Variations du capital lié de l'organisation	-354'955	-247'785
Dotation au/prélèvement sur le capital libre		
	-30'114	-279'668
Résultat de l'exercice après dotation	-30'114 0	-279'668 0



Stiftung Ferien im Baudenkmal Fondation Vacances au cœur du Patrimoine Fondazione Vacanze in edifici storici Fundaziun Vacanzas en edifizis istorics

En 2005, Patrimoine suisse a créé la fondation Vacances au cœur du Patrimoine. Par la nomination des membres du conseil de fondation, Patrimoine suisse peut influencer les activités de la fondation. Le rapport annuel de la fondation Vacances au cœur du Patrimoine ainsi que le rapport de révision détaillé peuvent être téléchargés sur www.vacancesaucoeurdupatrimoine.ch.

Adopté par le conseil de fondation le 22 mars 2024

Beat Schwabe, président Christine Matthey, directrice

Marché Patrimoine – la plateforme des bâtiments historiques - affirme avec succès son rôle de médiatrice du patrimoine. En mettant en lien des propriétaires d'édifices historiques avec des acheteurs en quête d'objets porteurs d'histoire, le projet contribue à préserver le paysage culturel helvétique.

Le projet lancé en 2020 en collaboration avec la Fondation Vacances au cœur du Patrimoine poursuit sa croissance avec 41 objets proposés à la vente en 2023, soit 32% de plus qu'en 2022. Cette évolution s'explique notamment par l'intérêt marqué des agences immobilières pour la plateforme. Elles sont en effet nombreuses à lui confier la communication d'objets historiques. Le bon réseau et la visibilité de Marché Patrimoine n'ont d'ailleurs pas échappé à Domus Antiqua Helvetica qui en a fait sa plateforme de référence pour la vente et l'achat de biens patrimoniaux. Le canton du Tessin fait partie, avec les cantons des Grisons et de Berne, des cantons les plus représentés parmi les objets publiés sur la plateforme.

Au grè des 270 prises de contacts et 34 biens ayant trouvé preneurs, le projet observe un intérêt accru pour les édifices de plus petites dimensions. La tout nouvelle newsletter (près de 740 abonnés) et le compte Instagram (1245 Followers, deux fois plus qu'à fin 2022) ont rapidement trouvé leur public. Ces canaux ainsi qu'une belle présence médiatique avec des articles dans «Umbau & Renovieren», «Wohnrevue» et «Nostro paese» (journal de la STAN) - ont contribué à augmenter sensiblement les visites sur la page Internet du projet (environ 1200 par semaine, soit 30% de plus qu'en 2022).

Après trois ans, le projet a revu ses prix à la hausse, affichant un tarif pour les privés et un autre plus élevé pour les agences immobilières. La qualité des objets présentés est vérifiée sur dossier par un comité d'expert interne à Patrimoine suisse et à la fondation Vacances au cœur du Patrimoine.





Un des appartements situés dans un immeuble typique dessiné par Roberto Bianconi (1972), à Bellinzone, a été vendu sur la plateforme Marché Patrimoine. Photo: Georg Aerni

DIVERSITÉ NATURELLE À NOTRE PORTE



Comme chaque année, l'Écu d'or a été vendu en automne par les élèves.

Photo: Schoggitaler

ÉCU D'OR

En automne, de nombreux élèves ont à nouveau arpenté les rues pour vendre l'Écu d'or en faveur de la protection de la nature et du patrimoine. En dépit d'un recul constant des ventes, l'Écu d'or joue toujours un rôle important dans la sensibilisation de la population.

Le thème de la vente de l'Écu d'or 2023 était fixé par Pro Natura. Il s'intitulait: «Diversité naturelle à notre porte». La place laissée à la nature se réduit comme peau de chagrin, c'est pourquoi il est particulièrement important de la préserver. Là où la biodiversité est grande, nous les humains nous sentons bien également. En achetant l'Écu d'or 2023, la population a contribué à la sauvegarde et à la mise en valeur de la diversité naturelle à notre porte.

Grâce à l'engagement d'un grand nombre d'enseignantes et d'enseignants dans tout le pays, beaucoup d'élèves ont vendu les traditionnels Écus d'or dans les rues. Beaucoup d'adultes se souviennent avoir fait de même. À n'en pas douter, cela incite nombre d'entre eux à réserver bon accueil aux jeunes vendeurs. En plus de la participation des classes, l'Écu d'or a pu compter sur des coopérations avec les bureaux de poste et les Coop Kiosk.

Les thèmes de l'Écu d'or sont déterminés en alternance par Patrimoine suisse et par Pro Natura. Celui de 2023 incombait à Pro Natura. Même si les ventes sont en recul depuis de nombreuses années, l'Écu d'or reste à l'évidence un symbole de la protection du patrimoine et de la nature.

Le rapport annuel détaillé peut être consulté sous ecudor.ch.

Perspective 2024

Le thème de l'Écu d'or 2024 est fixé par Patrimoine suisse. Il s'intitule «Habitats humains et naturels». Les villes et les villages n'abritent pas seulement des êtres humains. On v trouve aussi toutes sortes d'animaux et de plantes, souvent menacés. La diversité des espèces est particulièrement grande dans les vieux murs, les toits et les jardins. Une gestion clairvoyante de la culture du bâti en accord avec la nature apporte une plus-value à tous. En achetant l'Écu d'or 2024, vous contribuez à préserver et à créer des espaces de vie pour les humains, les animaux et les plantes.

ENGAGÉS DANS LES RÉGIONS

Comme aucune autre organisation en Suisse, Patrimoine suisse peut compter sur l'engagement de centaines de bénévoles en faveur de la protection, de l'entretien et de l'utilisation appropriée des monuments, des sites construits et des paysages culturels. Voici quelques activités et projets menés dans les différentes régions du pays. Cette sélection donne une idée de la diversité des prestations des sections en 2023.

BE: Patrimoine bernois Village agricole, cité-jardin, construction préfabriquée

Le groupe régional Bern Mittelland a consacré un ouvrage aux banlieues de Bümpliz et Bethlehem, dans l'agglomération bernoise. Ce guide raconte l'histoire de l'ancienne commune de Bümpliz et décrit sa mutation urbaine au XIX^e et au XX^e siècles. Les auteur-e-s présentent en outre 15 lotissements extraordinaires datant de 1942 à 1988 et montrent les leçons que nous pouvons en tirer pour l'architecture d'aujourd'hui et de demain. Un portrait digne d'intérêt consacré à un paysage architectural unique en Suisse, qui témoigne des rapports économiques et sociaux durant les années du boom économique – une période de rupture et de recherche du bien-être pour tous.

bau-kultur-erbe.ch





Le centre culturel MARABU, à Gelterkinden (BL), primé par la section bâloise de Patrimoine suisse

Photo: Marc Eggimann

BL: Baselbieter Heimatschutz Distinction pour le centre culturel MARABU

Le Prix de la culture du bâti de qualité de la section Bâle-Campagne a été décerné en 2023 au centre culturel MARABU à Gelterkinden, une salle pour «vivre la musique, le cinéma et la culture à fleur de peau», comme il se décrit lui-même. Le prix récompense la rénovation soignée de cet ancien cinéma qui a rouvert ses portes en mars 2023. L'atmosphère des années 1950 a été conservée jusque dans les moindres détails. Cette réalisation est le fruit de la collaboration constructive entre la fondation, en tant que maître de l'ouvrage, et les architectes. Sans l'initiative de l'association promotrice et l'important soutien de la commune, du canton et de toute la population de l'Oberbaselbiet, ce projet n'aurait pas pu être mené à bien.

heimatschutz-bl.ch

BS: Heimatschutz Basel Intérieurs historiques bâlois

La brochure «Basel – Historische Innenräume, Mittelalter bis Renaissance» de la section Bâle-Ville présente dix bâtiments historiques dans la vieille ville qui renferment des intérieurs remarquables mais souvent peu connus. Qu'il s'agisse du Bischofshof, du Spalenhof ou du Zerkindenhof, ces nobles demeures en imposent non seulement par leur extérieur mais aussi par leur aménagement. En complément, la section a proposé, sous la direction de l'historienne de l'art Rose-Marie Schulz Rehberg, des visites de ces espaces anciens et majestueux, habituellement fermés au public. heimatschutz-bs.ch

Conçue en 1958, la cité-satellite Tscharnergut, à Berne, compte parmi les lotissements les plus vastes et les plus connus de l'après-guerre en Suisse.

Photo: Raphael Sollberger

SO: Solothurner Heimatschutz La maison, un produit à jeter?

Lors d'une table ronde organisée début septembre au Museum Spinnerei 1863 de Derendingen, la section soleuroise a débattu de la politique systématique de destruction et de reconstruction. Quel cadre doit être créé afin d'aboutir à davantage de durabilité dans le secteur de la construction? Cette question et d'autres ont été discutées avec une brochette de spécialistes. Auparavant, les participants ont pu visiter l'entrepôt de pièces détachées du Service des monuments historiques du canton de Soleure. Son département Recherche recense les démolitions ainsi que les transformations et stocke des éléments issus de ces chantiers. L'objectif est de les réutiliser ou de les conserver à des fins de documentation.

heimatschutz-so.ch

SZ: Schwyzer Heimatschutz Une maison datant d'il y a 700 ans est sauvée

Les maisons médiévales en bois du canton de Schwyz comptent parmi les plus anciennes d'Europe. Depuis plus de 20 ans, la section schwyzoise se bat contre la destruction de ce patrimoine culturel d'importance internationale. Grâce à l'engagement du Service des monuments historiques et à l'intervention du Département fédéral de l'intérieur, une maison datant d'il y 700 ans a pu être sauvée à Steinen. Un concept élaboré en accord avec la communauté des propriétaires. l'Office fédéral de la culture et les monuments historiques du canton constitue le fondement d'une préservation à long terme de cet objet exceptionnel situé à la Lauigasse 19. Si cette issue est réjouissante, une inscription systématique à l'inventaire de ces précieux bâtiments reste urgente.

VS: Valais romand Un joyau de l'architecture de l'après-guerre

Après la décision du Conseil d'État valaisan de ne pas classer la tour de Super-Crans, la section Valais romand a organisé une table ronde sur ce thème en juin. Les réalisations de la seconde moitié du XXe siècle reflètent les innovations de leur époque et revêtent une valeur historique, culturelle, esthétique ou sociale. Tout comme le patrimoine ancien, elles sont les témoins d'une société en transformation. La tour de Super-Crans a été construite en 1964 selon les plans de l'architecte genevois Jean-Marie Ellenberger.

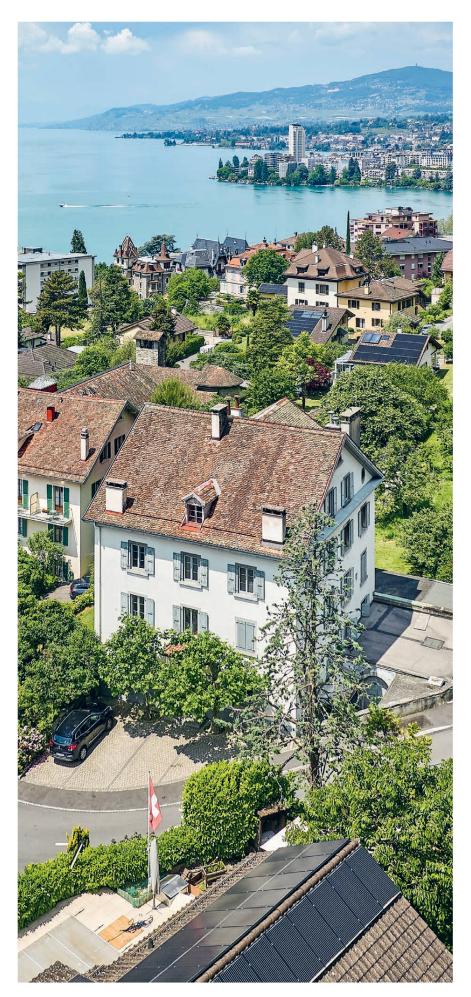
patrimoinesuisse.ch/valais

Page de droite: la maison Schorta, à Tamins (GR), est l'œuvre de l'architecte Rudolf Olgiati dans les années 1970. Elle fait partie des monuments qui ont changé de mains sur la plateforme Marché Patrimoine (cf. p. 28). Photo: Elisa Floriar

Quatrième de couverture: la maison Les Platanes, à Veytaux (VD), fait désormais partie de l'offre de la fondation Vacances au cœur du Patrimoine (cf. p. 26).

Photo: Gataric Fotografie





Ce rapport annuel a été approuvé le 20 avril 2024 par la conférence des présidentes et des présidents en vue de son adoption par l'assemblée des déléguées et des délégués.

Le président: Martin Killias Le secrétaire général: Stefan Kunz

Patrimoine suisse Villa Patumbah Zollikerstrasse 128, 8008 Zurich T 044 254 57 00 info@patrimoinesuisse.ch www.patrimoinesuisse.ch